

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne	
CANADA...	\$6.00
Etats-Unis et Empire Britannique ..	\$8.00
UNION POSTALE	\$10.00
Édition hebdomadaire	
CANADA...	\$2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE...	\$3.00

Directeur: HENRI BOURASSA

La question qui s'impose

Quel est le status politique du Canada? — "Le Canada n'est pas une nation", dit M. Carroll — Il faut réclamer des droits souverains, dit M. Sifton — Un état d'esprit qu'il faut connaître.

La question qui s'impose, celle que l'on voit à tout moment surgir et qu'il faudra bien un jour ou l'autre se décider à aborder de front au Parlement canadien, c'est celle de notre status politique, de notre position à l'endroit de l'Angleterre et des autres nations du monde.

Suivez avec quelque attention les gazettes et vous verrez que ce problème hante les esprits les plus divers. Ce matin même, nous trouvons dans les journaux deux textes d'un intérêt considérable, émanant, l'un de M. Clifford Sifton, l'ancien ministre de l'Intérieur du cabinet Laurier, l'autre de M. Carroll, député de Westmount-Saint-Henri, qui posait le fatidique point d'interrogation. Et toujours, sous des formes diverses, à propos de cas très différents parfois, revient la même question, identique en son fond, aux répercussions énormes et multiples: qu'est, politiquement, le Canada, quelle place tient-il dans l'ordre politique du monde, quelle est l'étendue de ses droits et de ses responsabilités?

M. Paul Mercier voulait savoir s'il était vrai que des négociations fussent engagées entre l'Angleterre et les Etats-Unis au sujet de la canalisation du Saint-Laurent et quel rôle y jouait le Canada. C'était, tout simplement, sur un point concret et très particulier, poser le problème que M. Carroll et M. Sifton traitaient, le lendemain, d'une façon générale.

"Le Canada n'est pas une nation", déclarait M. Carroll au Club de Réforme (rapport de la Gazette de ce matin) devant des auditeurs dont bon nombre ont dû maintes fois répéter, avec M. Laurier, la classique affirmation que le Canada est une nation. Le Canada n'est pas une nation et le plus tôt nous nous détromperons là-dessus, le mieux ce sera... Pourquoi ne sommes-nous pas une nation? Parce que nous sommes une dépendance de la Couronne britannique. La qualité de nation (Nationhood) implique le droit de faire des traités et de régler nos propres difficultés. Si vous voulez la preuve que nous ne sommes pas une nation, regardez le Conseil privé. Je ne me plains pas de celui-ci, mais il est inutile de nous tromper nous-mêmes. Simplement pour nous rappeler que nous ne sommes pas une nation, permettez-moi de vous faire observer que pas un projet de loi ne devient loi à moins d'être sanctionné par le roi, dans la personne du gouverneur-général.

D'après le compte rendu de la Canadian Press, M. Sifton aurait été aussi catégorique, samedi, à Ottawa. Il aurait déclaré, au Canadian Club, que "les marques de notre subordination sont précises et indiscutées". "Nous ne sommes pas, aurait-il ajouté, une entité internationale distincte et il n'est pas de raisonnement ou de casuistique, si abondante qu'elle soit, qui puisse faire que nous le soyons. Gardons cela nettement dans notre pensée. C'est pourquoi, quand les Etats-Unis n'ont pas envoyé au Canada d'invitation distincte pour la conférence de désarmement, ils ont eu parfaitement raison, et ceux de nos journaux qui ont blâmé les Etats-Unis à ce propos étaient complètement dans l'erreur."

Nous dirons un mot tout à l'heure de ce que l'on pourrait appeler la partie positive de la conférence de M. Sifton (elle peut avoir une portée considérable). Pour le moment, nous n'y relevons qu'une preuve nouvelle de l'importance que cette question du status politique du Canada prend dans les cerveaux. Elle s'impose à tous et partout d'ailleurs. C'est elle qui planait au-dessus du premier heurt Meighen-King au début de la session, quand, à propos du rapport de la dernière conférence impériale, le premier ministre d'aujourd'hui jetait à son prédécesseur: Nous avons traité à Londres comme des égaux. Je ne permettrai point, pour ma part, que le Canada retourne à l'état colonial. (Simple observation, en passant: nous entendrions repaître de cela, croyons-nous, ainsi que des deux rapports de la conférence.) C'est elle qui inspirait le questionnaire vigoureux qu'adressait à M. Meighen, au sujet de cette même conférence de Londres, quelque temps avant le dernier scrutin, M. Murphy, aujourd'hui ministre des Postes du cabinet King. C'est elle encore que l'on retrouvait derrière le fameux discours où lord Lee de Fareham, ministre de la Marine d'Angleterre, sollicitait, à Montréal même, le concours financier du Canada et nous déclarait qu'on ne peut faire marcher un Empire sur le principe de la responsabilité limitée. C'est elle enfin...

Mais elle est partout cette question et, si désireux que soient beaucoup de gens de n'y point penser, et surtout de n'en pas parler, il faut bien que, quotidiennement presque, elle apparaisse dans les paroles et dans les actes. Le temps est loin où ces discussions semblaient un peu l'apanage de spécialistes comme M. Ewart ou M. Bourassa.

C'est qu'aussi bien, le nombre est de plus en plus grand de ceux qui croient avec M. Laflamme, aujourd'hui député de Drummond-Arthabaska, que "cette question domine toutes les autres", qu'"il est temps que la lumière se fasse" sur un problème qui a pesé très lourdement déjà sur notre vie, qui reste si gros de conséquences pour l'avenir.

Et, comme ce débat intéresse au plus haut degré la vie politique du peuple canadien, il ne restera pas indéfiniment dans ce que l'on pourrait appeler la sphère des dissertations théoriques. M. Sifton, par exemple, au même temps qu'il déclarait que partout s'affirment les marques de notre subordination, réclamait l'adoption d'un texte constitutionnel qui reconnaîtrait explicitement les droits souverains du Canada (a constitutional instrument... which shall specifically contain provisions conferring on the Dominion complete sovereignty and national status).

Si l'on veut bien se rappeler le passé politique, le tempérament et les relations de celui qui parle ainsi, on songera que nous sommes peut-être au début d'une campagne qui pourrait avoir un vif retentissement. (Il est d'ailleurs intéressant de constater que M. Sifton, sortant d'une quasi-retraite, jette au public, à la fois, cet appel et sa dénonciation de l'immigration intensive, même britannique.)

Nous avons cru utile de marquer tout de suite, d'un trait rapide, ces manifestations diverses. Elles révèlent un état d'esprit, elles ouvrent des perspectives qu'il ne faut pas ignorer.

Omer BÉRON

L'actualité

A ou B

Il est question de constituer à l'hôtel de ville une commission du service municipal. Il est bon qu'il en soit question. Il en sera longtemps question; c'est une de ces choses qui ne se produisent pas. Les bonnes résolutions sont celles qui ne passent jamais, ni collectivement ni individuellement. Tout le monde en prend, plusieurs fois le jour et personne ne les garde. Si les pouvoirs avaient le même penchant à ne pas garder ce qu'ils prennent nous verrions sa dégrader plusieurs fortunes ventrées.

Notre municipalité n'est pas libre de constituer ou de ne pas constituer une commission du service municipal, la charte l'y oblige. Vous vous souvenez peut-être que nous avons en la chose entre deux chartes, entre deux façons de nous faire exploiter. Nous étions alors dans la situation enviable du condamné

des temps jadis où on maintenait en toutes choses une certaine élégance. Avant de mettre à mal le malheureux, on lui tendait plusieurs instruments tranchants de formes très variées. Il choisissait lui-même celui qui devait interrompre le fil de ses jours. C'était une satisfaction dernière de savoir que, suivant le cas, il serait tranché, scié ou tordu. Nous avons été de même. Mais dans ce siècle de lumière et de propagande, il n'est pas permis de laisser quelqu'un se prononcer dans l'ignorance; aussi a-t-on entrepris, aux quatre coins de la ville, une campagne intense pour nous persuader que la scie B était bien supérieure au couteau A.

Ce qui nous ravissait dans cette charte B c'était l'idée de faire une niche à nos futurs édiles. Nous en envierions trente-cinq, trente-cinq qui arriveraient à l'hôtel de ville avec des dents de requins, longues, fines et aigües; mais — ô joie! — ils ne trouveraient rien à manger. D'abord pas d'emprunts de plus de cent mille dollars sans que les propriétaires fonciers ne les autorisent. Et vous savez qu'il est aussi difficile d'obtenir l'autorisation d'un propriétaire foncier à dépenser cinq sous que de lui faire consentir une diminution de loyer en faveur d'un locataire chargé d'enfants. En conséquence nos trente-cinq agresseurs, qui se pourléchaient les babines, auraient la satisfaction de lécher les murs — les murs extérieurs de l'hôtel de ville, lesquels M. le maire a rêvés, sans doute en prévision de cette éventualité, d'une belle couche de sucre blanc, pas de travaux, pas de patronage, pas de commission. Nous verrions nos échevins maigres comme des ras d'église. Par un pur accident (à moins que ce ne soit par une mauvaise farce) la charte al-lait plus loin que nos desirs. Ils n'avaient même pas le moyen de consulter les propriétaires et étaient condamnés à ne rien faire, à ignorer toujours la combinaison du coffre-fort de Concordia. Nous complions sans l'intensité des desirs échevinaux. Celle-ci était telle que l'hôtel de ville s'enflammerait tout seul. Et voilà nos rongeurs installés autour d'un fromage d'un million et demi.

L'autre garantie qui nous rendait jumeaux, c'était l'article fameux instituant la commission des services municipaux. Y songez-vous? Quelle révolution radicale! L'hôtel de ville était cinquante ans d'être un phalanstère où viennent côte à côte mais sans grande harmonie les familles des divers maîtres et échevins qui s'étaient succédés à l'hôtel de ville.

Pour être frère, beau-frère, fils, cousin ou neveu d'échevin, on n'est pas nécessairement un bon fonctionnaire. Et, ensuite, il y a le facteur humain. La reconnaissance, a-t-on coutume de dire, n'est pas une qualité vulgaire. Elle est surtout rare en politique, cette sentine où ne s'épanouissent que très peu de fleurs, au milieu de beaucoup de vilains champignons. Mais il ne faut pas confondre la reconnaissance avec l'intérêt, lequel commande que l'on fasse les affaires de qui vous a mis en place sous peine de perdre cette place. Le motif de toutes les administrations dans la démocratie, a consisté précisément en la servilité des fonctionnaires qui, loin de faire échec à leurs maîtres, les couvrent, les favorisent, effacent les traces accusatrices. Parce que l'hôtel de ville de Montréal a été meublé de ces créatures d'échevin notre dette est probablement deux fois plus forte qu'elle ne l'aurait été si nous avions eu des employés capables de mettre au-dessus de l'intérêt de la famille ce fameux intérêt général qui, d'après son nom, ne devrait intéresser personne.

Et vous et moi et tous nous nous volons pour la cédule "B" parce que celle-ci gressait lentement la plaie du patronage. Elle ne couvrait point de têtes; elle n'immobilisait personne, mais à l'avenir les chefs de service qui, pour le plus grand nombre, sinon tous, n'ont plus le moindre lien avec les édiles, seraient chargés de recruter le personnel. Nous nous étions dit: "Mon Dieu, tous les échevins se valent, mais si nous contenons un meilleur niveau du personnel, des fonctionnaires non plus en raison de leur parenté mais en raison de leur qualification, les trente-cinq échevins ne pourront pas à mettre Concordia sur la paille."

Nos échevins, une fois rendus à la crèche, ignorent l'article de la charte et comprennent des têtes à droite, à gauche, assouvissent des vengeances, exercent des représailles — car leur règne avait été interrompu pendant quelques années — et remplissent tous les postes.

Aujourd'hui il est question de créer la commission. Elle arrivera à point quand tous les frangements sont données et toutes les têtes fauchées, qu'il aurait fallu préserver. NEMO.

Bloc-notes

Gènes

Que sortira-t-il du congrès ouvert aujourd'hui à Gènes? L'abandon des Etats-Unis, l'absence de l'Allemagne, la situation en Russie, dont les délégués ne seront pas admis aux séances et resteront presque au secret, même s'ils sont présents à Gènes, l'écart considérable entre les points de vue français et anglais, l'expérience des deux congrès précédents, où l'on a beaucoup parlé et où on a accompli fort peu de choses, tout cela ne laisse guère présager qu'il sortira

beaucoup de bien et de nombreuses décisions pratiques de cette nouvelle réunion internationale. Pourtant, l'Europe et le monde ont grand besoin de l'équilibre économique; car, pour peu que la situation présente continue, cet équilibre sera compromis au point de pouvoir être difficilement rétabli. La tâche d'éviter la banqueroute de plusieurs nations, par le temps qui court, est déjà presque surhumaine. Que sera-ce, si l'on ne trouve moyen de réhabiliter les finances de presque toute l'Europe, d'intéresser les Etats-Unis à ce rétablissement de l'ordre, d'empêcher l'Autriche et les pays balkaniques de sombrer dans la faillite où ils ont déjà chacun un pied, de tirer la Russie du bourbier bolcheviste où elle est enlisée jusqu'au cou? Et qui pourra faire tout cela? Les mêmes chefs de nations dont les tractations à Versailles, à Cannes, à Washington et ailleurs sont loin d'avoir donné ce qu'en espérait l'univers? Peut-être. Mais il est prudent d'en douter, si peu pessimiste doit-on être, malgré tout ce qui s'est passé jusqu'ici. Car si l'on allait verser dans l'ornière du pessimisme, si on se sentait se rapprochant d'un bout à l'autre de l'univers, c'en serait fini, tous les efforts en vue du retour à l'ordre et à l'équilibre seraient vains.

Démission

Le conseil supérieur d'hygiène provincial n'existe plus que pour la forme. Et M. le docteur Arthur Simard, de Québec, a présidé pendant longtemps à l'organisation hygiénique de notre province vient de remettre sa démission au secrétaire provincial. D'ici quelques jours, sans doute, le nouveau bureau provincial d'hygiène, avec son directeur, son inspecteur général et son secrétaire général, tous trois encore à désigner, entrera en fonction. Le public doit de la reconnaissance aux fonctionnaires qui, jusqu'ici, ont appuyé l'excellent travail de M. Simard et de ses collègues. Parallèlement il faut remercier le président et ses collègues du dévouement qu'ils ont mis à accomplir leur tâche. Des raisons que nous n'examinerons pas, pour l'heure, ont décidé le ministre à remanier et à centraliser les services provinciaux d'hygiène. Il se peut que cela soit opportun. Ce qui est important, surtout, c'est que l'on n'aille pas faire du nouveau bureau d'hygiène une machine à patronage, à favoritisme et à promotions plus ou moins méritées. Trop souvent on a vu la politique et les politiciens s'introduire, la compétence et l'intérêt public souffrir. Souhaitons que le ministre provincial évite ces écueils, qu'il ne fasse naufrage les meilleures intentions du monde. Le ministre va choisir ces jours-ci les titulaires des nouveaux postes créés en vue de la réorganisation de notre service d'hygiène. Nous verrons s'il saura, du premier coup de barre, prendre le large.

Information

Les dépêches d'Europe et les journaux à grande information d'Amérique ont beaucoup parlé du procès de Landru et de l'exécution de ce criminel, autour duquel on a fait tant de bruit. Partout on a pu lire, que Landru, à la toute dernière heure, avait affiché le plus complet cynisme en face de la guillotine et avait refusé les services du prêtre. En fait, des dépêches, sur ce point, ont menti, à ce que rapporte la Croix, de Paris. L'abbé Lefebvre, vicaire à Notre-Dame, a lui-même déclaré que la Croix avait souvent visité Landru dans sa cellule et lui avoir donné l'absolution peu d'instants avant qu'il montât à l'échafaud. Voilà un détail que l'information sensationnelle n'a pas souligné et qui, pourtant, a une grande importance, plus que celle de l'étranglement des petits chiens de Gambais par Landru, dont on a tant parlé au cours du procès et dans les gazettes jaunes.

Deux régimes

Un collaborateur de la "Fortnightly Review", — un des périodiques d'Angleterre les plus sérieux, — juge ainsi dans une récente livraison, les régimes anglais et français, dans les colonies respectives des deux pays: "Les Français ont hérité de la tradition romaine, pour ce qui regarde l'absorption des races étrangères. Tandis que la Grande-Bretagne est aux prises avec ses problèmes d'Irlande d'Egypte et de l'Inde, le régime français, moins libéral, en théorie, que l'anglais, a fait des citoyens français des populations germaniques de l'Alsace, des Italiens de la Savoie et de Corse, des Celtes de Bretagne. A l'heure présente, le même procédé d'absorption se poursuit. La culture françaiserompt l'opposition de l'indigène, elle forme une province africaine de France, en Algérie; et l'Indo-Chine française a jouté, pendant la guerre, d'une paix et d'un calme qui font un singulier contraste avec l'agitation des races sujettes, dans les colonies britanniques. Ceux qui ne voient en France qu'une classe bourgeoise aigre au gain, une classe terrienne averse, une clique de fonctionnaires officieux et autocratiques, une capitale de moeurs licencieuses, sont tout étonnés de pareils résultats. Mais ceux qui ont vu le privilège de connaître les institutions sociales des Français, leur affabilité de Latins, leur curiosité intellectuelle, qui les porte à se renseigner, à débattre les questions et à essayer de comprendre tous les points de vue, savent que ces qualités leur donnent une tolérance instinctive dont l'effet, c'est de mitiger les lois draconiennes de l'administration coloniale française. Ceux qui, parmi nous, ont au surplus compris jusqu'au bout notre problème indien est

La session d'Ottawa

Comment se passent les séances

L'acoustique de la Chambre des communes — Incidents de l'étude des budgets de chaque ministère — La pierre de touche des ministres.

Ottawa, 9. — L'acoustique de la

Chambre des communes n'est pas des plus satisfaisantes. Ou plutôt, la salle est trop grande et si l'orateur ne parle pas très fort, sa voix se perd à quelques pieds de lui, personne ne l'entend plus. Ce défaut est cause de beaucoup d'inconvénients et de beaucoup d'amusement. Ainsi, lorsque la Chambre est en comité et que la discussion se poursuit sur le ton de la conversation il est difficile de suivre le cours des débats et de comprendre parfaitement chaque phrase. Les députés, pour ne pas se laisser aller à la discussion sur un autre ton que celui de la conversation.

Cependant les remontrances ne manquent pas. Cette année M. McMaster et M. Baxter se sont chargés de la tâche de rappeler aux orateurs successifs qu'on ne les entend pas. L'un est placé à une extrémité de la Chambre et si le second à l'autre, de sorte qu'ils peuvent se renvoyer la balle, étant tous deux victimes du même inconvénient. Ils se lèvent tour à tour, presque une fois par jour, font un boniment disant qu'il peut être utile et profitable de saisir ce que l'orateur dit et que, pour en arriver là, il faudrait peut-être parler avec un peu plus d'énergie et de vigueur. On hausse le ton pour quelques minutes et puis on n'entend plus qu'un murmure de voix et d'accolades où l'on ne peut démêler aucun mot.

Le plaisir se mêle à la gravité. Lorsque M. Baxter ou M. McMaster ont pris l'orateur à témoin de la difficulté de suivre les débats, et qu'un député a le malheur de débiter ensuite sur un ton d'enterrement, les cris de "plus fort, plus fort" jaillissent de tous les coins de la Chambre comme une décharge d'artillerie. Quelques-uns accueillent ces remontrances avec bonne grâce, d'autres, un peu interloqués et qui ne jouissent pas d'un caractère aussi accommodant, en viennent bien près de se fâcher et considèrent un peu ces exclamations comme des insultes. Parfois, l'orateur qui se lève, heurte d'un air au suggestions des deux surveillants de la Chambre, commence son discours en parlant à tue-tête. Par ironie, les mêmes cris de "plus fort, plus fort" retentissent au milieu du rire universel. L'interpellé en profite pour placer un mot d'esprit, s'il en est capable, ou regarde ses confrères capricieux avec un peu d'ahurissement et de mauvaise humeur.

Mais l'effet de l'avertissement donné avec politesse et bonhomie, par la voix pointue et claire de M. McMaster, ou par la voix profonde et creuse de M. Baxter, n'est jamais bien long. Moins d'une demi-heure après, on n'entend plus venir, des conversations qui se poursuivent en bas, qu'un chuchotement indistinct et confus. Les assistants, dans les tribunes parviennent à saisir une phrase par-ci-par-là pour se répéter dans l'imbroglio de la procédure parlementaire ou dans les discussions secondaires greffées sur la discussion principale et les députés sur le parquet de la Chambre sont obligés aux mêmes efforts.

C'est alors que tout le monde a besoin d'appeler à son aide la patience dont le Créateur l'a doté. Car il est inutile de s'indigner, de faire des observations, de s'implacablement on se fâche. Tant qu'il y aura une Chambre des communes et qu'elle siégera dans le local aujourd'hui à sa disposition, le même fait se répètera indéfiniment. Pendant la dernière session, d'autres députés ont également demandé aux orateurs avec persistance et continuité de parler un peu plus fort. Ils étaient, comme cette année, obligés de répéter leurs observations tous les jours et plusieurs fois par jour. La Chambre est déjà en session depuis un mois et toutes les fois qu'elle s'est réunie en comité des subsides, elle n'a pas man-

qu'un problème social, jusqu'au point où il tient au fait que l'Anglo-Saxon déteste et méprise l'homme de couleur, et qui compare notre attitude avec l'indifférence française, rendant possible le fait de mettre, sous l'ordre de psychologues, l'incapacité de la race et de l'administration anglo-saxonne. La prétendue supériorité du régime colonial anglais n'est trop souvent que de l'innatité à saisir le point de vue des administrés, à respecter leurs préjugés et leur civilisation propre. Parce qu'ils ne ressemblent pas aux Anglais, ceux-ci s'imaginent leur être supérieurs. Ils ne s'avisent pas tout simplement que cette prétendue supériorité repose sur une ignorance totale des sentiments d'autrui.

G. P.

Rédaction et administration

43, RUE SAINT-VINCENT
MONTREAL

TÉLÉPHONE: Main 7460

SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121

Administration, Main 5153

FAIS CE QUE DOIS!

L'a repêché. Ses collègues voyant alors qu'ils ne pouvaient le faire taire, l'abandonnant à son sort, attendent avec plus ou moins de patience, eux, aussi, que l'opposition se fatigue à ce jeu inutile.

Léo-Paul DESROSIERS.

La musique

La chorale Brassard

La chorale Brassard a donné, hier soir, un concert d'oeuvres religieuses à la salle Lafontaine: des extraits de la *Passion selon saint Mathieu* de Bach, le psaume 90 de Lacombe, le *Sancta Mater* du *Stabat* de Rossini, un double quatuor de l'*Elle* de Mendelssohn, *Resurrection* de Georges Hué, le *Psautier* 150 de César Franck, un duo de *Marie-Magdeleine* de Massenet.

Le chœur fort d'environ cent-cinquante voix avait une bonne sonorité, quoique pas très homogène et polie. Les attaques sont fermes et les effets dynamiques bien faits.

Le programme était d'une tenue sévère, à l'exception du chœur de Rossini qui dégénérait facilement en *rag-time*, si le mouvement était tant soit peu accéléré, mais qui, vocalement et étiquette religieuse mise à part est une fort belle pièce de concert, comme d'ailleurs tout le reste du *Stabat*.

Pour l'oeil, M. Brassard conduit un peu mollement, mais comme sa préparation a été excellente, c'est la vision de l'auditeur seule qui est trompée, le chœur attaque ferme.

Les solistes se sont bien acquittés de leur tâche et les accompagnements étaient tous d'excellente façon par M. Brassard et M. P. Langlois.

Fred. PELLETIER.

Pour les écoles libres de Green Valley

LA SOUSCRIPTION ATTEINT \$1,347.73

La souscription à date pour les écoles libres françaises de Green Valley atteint \$1,347.73, quadruplant et au-delà la somme d'abonnement demandée et jugée rigoureusement nécessaire au maintien des écoles d'ici la fin de l'année scolaire.

Nous avions vendredi soir, date de clôture de notre dernière liste, \$1,258.03. (Le chiffre de \$1,251.03 a été donné par suite d'une double erreur qui affectait particulièrement la souscription de M. H.-P. Fabien, pharmacien de Verdun, comptée à \$5, alors qu'elle était de \$10). Les souscriptions reçues samedi et ce matin portent ce chiffre au total ci-dessus indiqué.

Voici le détail de ces souscriptions:

Les 125 autres du séminaire de Chicoutimi	\$16.00
Le Cercle Benoit XV de l'A.C.J.C., St-Hyacinthe (souscriptions individuelles)	7.10
Les Chevaliers du bon "Langage", séminaire des Trois-Rivières	6.25
La classe de rhétorique, séminaire des Trois-Rivières	7.00
Un groupe d'élèves du cours classique, séminaire des Trois-Rivières	8.00
R. P. M.-J. Marsile, C.S.V., Oak Park, Ill. E.U.A.	1.00
Un groupe d'amis, St-Eugène, Ont.	10.00
L'abbé Jean Ducharme, ancien curé de Contrecoeur	5.00
Un prêtre qui a vécu dans l'Ontario	3.00
Lucien Provencier, Sainte-Georgette, comté de Nicolet	1.00
H. Schmidt, Saint-Clet, comté de Soulanges	3.00
Le Cercle Jeanne d'Arc, Notre-Dame de Lourdes, Man.	5.00
Souscriptions individuelles recueillies parmi les membres de la section Champlain de la Société Saint-Jean-Baptiste, Montréal	7.35
Syndicat catholique et national des typographes, Montréal	5.00
Alex-J. La Bossière, Somerset, Manitoba	1.00
L'abbé A.-A. Soney, prêtre, curé, Matane	2.00
Total à date:	\$1,347.73

Le cas du général Semenov

LE SENATEUR BORAH VEUT FAIRE DEPORTER LE CHEF ANTIBOLCHEVISTE.

Washington, 10. (S.P.A.) — Le sénateur Borah, président de la commission ouvrière du Sénat, a annoncé, hier, qu'il allait chercher à faire déporter le général Semenov, chef antibolcheviste russe, actuellement détenu sous cautionnement à New-York sous le coup d'une poursuite civile. M. Borah déclare qu'on lui a appris par lettre et autrement que le général Semenov est responsable du meurtre de plusieurs citoyens des Etats-Unis en Sibirie.

AVEC PLAISIR

New-York, 10. — M. Georges W. Glaze, avocat du général Semenov, a déclaré, en apprenant que le sénateur Borah voulait faire déporter son client, que rien ne ferait tant plaisir au général.

QUATRE JUGES A LA RETRAITE

LES JUGES CHOQUET, BAZIN, LEET ET LANCOT DEMISSIONNENT. — LEURS SUCCESSEURS.

Les juges F.-X. Choquet, Adolphe Bazin, Leet et Huser Lancot, tous quatre de la cour des sessions, pour le district judiciaire de Montréal, ont envoyé leur démission à M. L.-A. Taschereau, procureur général de la province. Leur retraite commencera probablement au cours de la présente semaine, c'est-à-dire aussitôt que le gouvernement aura arrêté le choix de leurs successeurs.

Ces quatre juges recevront leur plein salaire (\$5,000) à titre de pension, et cela en vertu de la décision prise, sur la suggestion du premier ministre, par l'assemblée législative provinciale au cours de la dernière session.

Le juge Choquet est le doyen des quatre juges en retraite, ayant été nommé en 1898, soit depuis vingt-quatre ans. Il a été le premier juge à siéger à la cour des jeunes délinquants, poste, d'ailleurs, qu'il continuera peut-être d'occuper. Reçu avocat en 1875, il avait été l'associé successivement de feu sir L.-A. Jetté, de feu Honoré Mercier et du juge Martineau. Il est âgé de 71 ans.

Le juge Lancot a été reçu avocat en 1878 et a pratiqué comme tel jusqu'en 1901. De 1901 à 1909, il a rempli les fonctions de magistrat de district pour Saint-Jean et Iberville, et à partir de 1909 pour le district de Montréal. Il est âgé de 70 ans.

Le juge Leet est monté sur le banc en 1908, après avoir pratiqué le droit depuis 1880 jusqu'à cette année 1908. Il est âgé de 71 ans.

Le juge Bazin a été reçu avocat en 1894 et est monté sur le banc en 1908. Il est âgé de 53 ans. M. Amédée Monet, député de Napierville au provincial, sera, d'ailleurs, l'un des prochains juges de la Cour des sessions. Les autres vacances seraient remplies par MM. Fred-T. Enright, J.-O. Lacroix et J.-E. Coulin.

Concert d'adieu

C'est jeudi soir le 17 courant que monsieur Léo-Pol Morin, le brillant pianiste canadien donnera son régal d'adieu à la salle Windsor.

Monsieur Morin doit jouer à Paris, à la salle Gaveau, dès son retour, et son concert d'adieu aura lieu juste avant son départ pour New-York, où il s'embarquera pour rentrer en France.

Monsieur Morin a donné la semaine dernière à Québec, un régal au café du Parlement, sous le distingué patronage de Madame Alexandre Taschereau et de Madame Gailpeault. Toute l'élite de la société québécoise assistait à ce régal qui valut à ce pianiste une belle ovation.

C'est à la demande de nombreuses personnes que Monsieur Morin donnera ce régal avant son départ.

"LA PASSION" A SAINT-PATRICE

L'UPPER ROOM DE MGR BENSON EST PRESENTE HIER APRES-MIDI AU CONGRESS HALL.

Au-delà de cinq cents religieux et religieuses, ainsi qu'un bon nombre de membres du clergé assistaient, hier, au Congress Hall de Saint-Patrice à la première représentation de la saison du drame sacré de monseigneur Benson *The Upper Room*.

L'on sait que c'est une tradition vieille déjà de sept ans pour le clergé de Saint-Patrice de présenter au public pendant la semaine sainte ce beau récit dramatique de la Passion par l'éminent converti anglais.

Les personnages qui y prennent part sont imbus de l'esprit profondément religieux de leurs rôles. Et ils ne manquent pas de communiquer à l'assistance ce sentiment d'émotion et de sympathie, à l'égard des souffrances du Sauveur et de sa très sainte Mère, Marie-Madeleine, par sa douleur si bien rendue, Judas par son désespoir, sa rage, et surtout le jeune Samuël, garçonnet qui conquiert l'affection de tout le monde, par ses récits merveilleux touchant le Christ souffrant. Ce sont là les rôles les plus en relief de la pièce, bien que l'on puisse dire que chacun des onze personnages est digne d'éloges et de félicitations.

Mercrdis soir prochain et dans l'après-midi du Vendredi-saint ont lieu les deux représentations publiques de la "Passion" de Benson.

TARIFS DES PETITES AFFICHES

DEMANDE D'EMPLOI : — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

DEMANDES D'ELEVES : — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

TOUTES LES AUTRES DEMANDES : — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

CHAMBRES A LOUER : — 15 sous jusqu'à 20 mots, 1 sou par mot supplémentaire.

TRIOUVES : — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

PERDU : — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

MAISON : — JUSQU'À 20 MOTS, 20 SOUS, 1 sou par mot supplémentaire.

A VENDRE : — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

CARTES PROFESSIONNELLES, tarif sur demande.

AVIS LEGAUX : — 15 sous la ligne agitée.

NAISSANCE, DECES, MESSES : — 50 sous par insertion.

REMERCIEMENTS : — 50 sous.

CARNET MONTAINE, NOTES PERSONNELLES, ETC. : — \$1.00 par insertion.

AUTOMOBILES

CHAUFFEURS MECANICIENS demandés pour les courses, leur ou leur licence de conduite, position assurée. Cours privés pour tous. S'adresser : 708 Tremontay Est, Tel. Est 4264.

SERRURIERS

E. TELLIER

Serrurier-armurier, 368 Dufferin St. au St-Denis, Montréal. Expert en réparations de serrures, serrures, clés, serrures à feu. Prompt travail. Satisfactions garanties.

COLLEGE DE BARBIERS

Voulez-vous occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé ? Quel que soit votre degré d'habileté, nous vous offrons une position assurée, pourcentage payé en apprenant. S'adresser : 506 St-Denis, Montréal.

A VENDRE

Une collection complète du Devoir quotidien, de 1910 à 1916 inclusivement, non reliée. Ecrite à l'encre 21, Le Devoir.

OEUFS ET VOLAILLES

Voici la saison d'incubation à notre portée. — Procurez-vous vos reproducteurs sans retard. — Le plus vite ils couvent votre troupeau est le mieux. Familierisez-vous avec nos races. Demandez notre brochure illustrée de vingt gravures des volailles les plus avantageusement connues au pays. 25 sous par poste. — Quantités de Chicks de toutes races, prix raisonnables. — Vingt-cinq cents extra Chicks Rock Barre, Fencé, ou, pâle à 85.00 pièce. — Canards Pekin, Rouen, Muscovy, fencé et blanc. — Le canard muet d'indes brunes et hollandaises. — Oies Toulouse, Embden, africaines. — Ecrivez vos besoins. Nous ne considérons pas de commandes sérieuses, à moins d'être accompagnées de l'adresse pour réponse.

ANIMAUX DOMESTIQUES
Deux truites de la race Chester White de stock enregistré, mettront bas vers le 15 mai, 250.00 pièce. — Extra belle vache Jersey de choix enregistré, fraîche, âgée, 212.00 la semaine. Extra bonne laitière. — Son veau, 225.00. — Troupeau de Shorthorn de choix. — Chienne Collier blanc et noir, 225.00 avec enregistré. — Pigeons, pintades. Ecrivez vos besoins. La ferme Avicole Yamaska, St-Hyacinthe, Québec.

PLATRIER

D. PARE

Entrepreneur
Enduits et blanchissage
Travaux sur satisfaction.
St-Louis 6793J

CANADA, Province de Québec, District de Montréal, No 538.

Dame Marie Anne Josephine Albertine Ostell, épouse contractuellement séparée de biens de Joseph Armand Bériau, commis, des cités et district de Montréal, et le dit Joseph Armand Bériau, en autant que besoin est pour autoriser les présentes; et Marie Sophie Jeanne Melina Ostell, épouse séparée de corps et de biens, par jugement de cette cour, d'Albert Constantin, commis, des cités et district de Montréal, et dument autorisée en justice aux fins des présentes, demanderesse, contre Joseph Thomas Ostell et Edward Sydney Ostell, tous deux des cités et district de Montréal, et John Benjamin Ostell, absent en des lieux inconnus, hors de cette province, dans les Etats-Unis d'Amérique, défendeurs; et la Société d'Administration Générale, corps politique et incorporé ayant ses principaux bureaux et place d'affaires en la cité de Montréal, district de Montréal, mise-en-cause.

Il est ordonné aux défendeurs JOHN BENJAMIN OSTELL et EDWARD SYDNEY OSTELL, de comparaître dans le mois.

Montreal 7 avril 1922.

N. DESAULTS, D. P.C.S.

Demandez à votre fournisseur le

Jambon Contant

Il vous fera gagner une automobile

Voir notre annonce du samedi.

Troisième semaine de grève

Lawrence, Mass. 10. (S.P.A.) — Aujourd'hui commence la troisième semaine de la grève des tisseurs de Lawrence. Les filatures *Pacific* sont toutes fermées comme le voulaient les tisserands qui se sont mis en grève pour protester contre une diminution des salaires. Environ 19,000 ont quitté l'ouvrage. Les quelques filatures qui n'ont pas annoncé de réduction de salaire fonctionnent comme d'habitude.

Botrel à l'Union nationale française

M. Botrel, le bon chansonnier breton, a été l'hôte de l'Union nationale française, vendredi soir. Cette soirée remplaçait les cours de M. Yves Le Roux, M. Paul Seurat a donné une conférence sur la Bretagne, des discours ont été prononcés et Botrel a exécuté un beau programme de chansons.

En Haute-Silésie

Berlin, 10. (S.P.A.) — On apprend qu'une terrible explosion s'est produite à la fonderie Huetten, près de Gleiwitz, en Haute-Silésie, et que 21 soldats français et un contremaître allemand ont été tués. L'excitation est à son comble, dit-on, dans Gleiwitz. On croit que la loi martiale sera établie.

Voyages de Pâques

La belle température va induire nombre de personnes à aller passer quelques jours dans leurs familles à l'occasion de Pâques. Le fait que cette fête arrive cette année plus tard que d'habitude fournit une occasion excellente de se rendre à la campagne et d'y préparer sa villégiature. Le Pacifique Canadien est à faire des arrangements pour répondre aux exigences du surplus de voyageurs qui s'annoncent considérables cette année. Il a pourvu à l'addition de voitures ordinaires de wagons-salons et de wagons-lits, ou qu'un certain nombre de trains partent

Je suis gaie comme un pinson, déclare une Québécoise

DEBARRASSEE DE MAUX QUI LA TORTURAIENT DEPUIS SIX ANS MADAME JOS. BERUBE EXPRIME SA RECONNAISSANCE AU TANLAC, ELLE JOUIT MAINTENANT D'UNE SANTE PARFAITE.

"Grâce aux résultats que le Tanlac m'a donnés je me sens gaie comme un pinson; je me sens plus forte et en meilleure santé et surtout je suis plus heureuse qu'auparavant," déclare Madame Joseph Berubé, 57 rue Montcalm, à Québec.

"La gastrite m'avait torturée au point que je n'étais plus guère que l'ombre de moi-même. Je ne saurais décrire la détresse odieuse qui m'étreignait après chaque repas. Personne ne saura jamais combien j'ai souffert en ces six dernières années. Je ne saurais dire quelle bénédiction fut pour moi le Tanlac. A tous les points de vue je suis devenue une tout autre personne. J'ai maintenant un robuste appétit et je dors toute la nuit sans m'éveiller une seule fois et lorsque je m'éveille le matin je me sens fraîche et délicieusement reposée. Il est certain que le Tanlac est un merveilleux médicament."

Le Tanlac est en vente chez tous les pharmaciens.

comme sections de trains réguliers pour plusieurs endroits tels que Toronto, Hamilton, Détroit, Chicago, Ottawa, Sherbrooke et Québec. Connus partout pour son service court et excellent, le Pacifique Canadien nous offre le service de trains le plus commode et le plus fréquent pour tous les endroits, un service qui signifie soins attentifs en toute occurrence. Pour détails, billets, taux, etc., s'adresser à l'agent de billets du Pacifique Canadien, 141-143 rue St-Jacques, téléphone Main 8125, ou aux gares Windsor, Viger et Mile End. (réc.)

LES MODES DE PAQUES S'OFFRENT AU PUBLIC

Les modes de Pâques donnent une idée de leur charme quand nous les sortons toutes fraîches de leur enveloppe. Elles invitent le regard par leur beauté et tentent la bourse par leur prix modique.

**COSTUMES, MANTEAUX, ROBES,
BLOUSES, CHAPEAUX, CHAUSSURES,
GANTS, BAS, FOURRURES**

Chaque département est prêt avec de la marchandise nouvelle, fraîche et attrayante, attendant votre choix d'articles de Pâques.

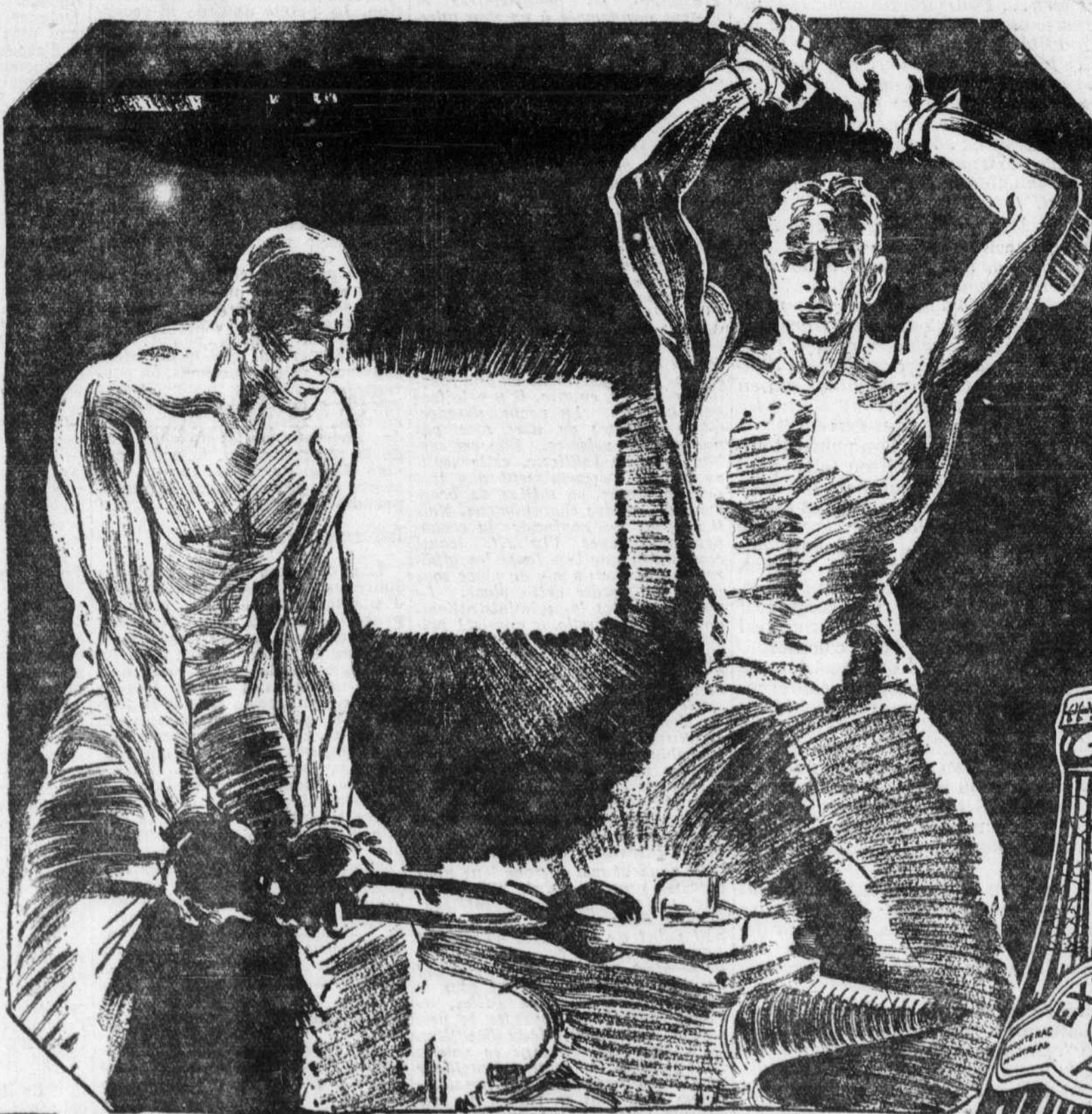
Venez voir et comparer.

FAIRWEATHERS Limited

rue Ste-Catherine, près Peel

Toronto.

Montréal.



"EXPORT!"
De l'énergie en
bouteille!

Remplie du désir de plaire.
Goûtez-la. Elle en vaut la Peine!

**Frontenac
Export Ale**
INDIA PALE



CALENDRIER

DEMAIN, MARDI 11 AVRIL 1922

DE LA FÉRIE

Lever du soleil, 5 heures 25.
Coucher du soleil, 6 heures 34.
Lever de la lune, le matin.

DERNIÈRE HEURE

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

VENT ET AVERSES

MAXIMUM ET MINIMUM:

Aujourd'hui maximum 54
Minimum 36
Même date l'an dernier 56
Minimum aujourd'hui 21
Même date l'an dernier 21

BAROMETRE:

8 heures du matin, 29.73; 11 heures, 29.67;
1 heure de l'après-midi, 29.65.

PRÉPARE-T-ON UNE RÉBELLION

Le sixième anniversaire de la rébellion de Pâques 1916 tombe dimanche prochain—On croit qu'on trame un soulèvement pour renverser le gouvernement provisoire irlandais—Des précautions sont prises du côté anglais.

Londres, 10. (S.P.A.) — Les républicains extrémistes d'Irlande vont célébrer le sixième anniversaire de la rébellion de Pâques 1916 contre l'Angleterre en essayant cette fois de renverser le gouvernement provisoire pour établir une république à sa place. Telle est la question que l'on se pose sérieusement dans les milieux bien renseignés d'Angleterre et d'Irlande.

Le correspondant du Daily Mail qui de Dublin télégraphie tous les jours à son journal déclare qu'à Dublin on émet des opinions toutes différentes sur cette possibilité. Le correspondant se dit pleinement convaincu du fait que le gouvernement provisoire ne fera rien qui puisse provoquer une rébellion c'est-à-dire qu'il ne tentera pas immédiatement de rétablir l'ordre en Irlande, mais se précipite à préciser pas à pas nettement quelle sera, d'après lui, l'attitude des républicains radicaux. Il paraît croire que ces derniers ne déclencheront le mouvement révolutionnaire que s'ils sentent que le vent de l'opinion publique souffle de leur côté.

Le correspondant fait remarquer que les républicains à tendances extrémistes sont déjà en défaveur auprès des citoyens bien pensants d'Irlande et auprès du public en général. Il rappelle toutefois que le peuple irlandais s'est opposé de prime abord au groupe des rebelles de 1916, mais qu'il fut vite conquis au point de vue des révolutionnaires. Le représentant du Mail à Dublin est donc venu à la conclusion que les deux parties attendent simplement le moment favorable pour s'affirmer. D'ici là, ils sont en contact avec l'opinion publique en Irlande.

En certains milieux politiques de Londres, on prévoit pour l'avenir une manifestation des éléments républicains à l'extrême. Par conséquent, ces Anglais pensent que le coup se fera durant la semaine de Pâques à cause de l'attraction des anniversaires. Selon les potins politiques, le gouvernement anglais ne veut pas se laisser prendre au dépourvu en cas où une grosse révolte éclaterait cette semaine en Irlande. M. Churchill, secrétaire d'Etat pour les colonies, est au courant de tout ce qui se passe dans la Verté Erin et est prêt à prendre des mesures énergiques, s'il le faut.

Le lieutenant-colonel W.W. Ashley, qui représente la division du Lancashire, a attiré l'attention de la

CONDAMNÉ SANS ÊTRE ENTENDU

UN LAITIÈRE PREND UN BREF CONTRE LE RECORD DE LA CHINE.

Une requête pour l'émission d'un bref de certiorari a été présentée ce matin, en Cour de pratique par Arthur Laplante, laitier de Lachine, contre cette dernière municipalité et le record J.-Aldéric Robillard, mis en cause.

Laplante allègue qu'il a été sommé, le 27 février dernier, de comparaître devant le record Robillard à sept heures et demi, pour répondre à l'accusation d'avoir eu du lait en sa possession contenant un pourcentage de beurre moindre que 3 p.c., avec intention de le vendre contrairement au règlement municipal, no. 246.

En conséquence, il s'est rendu à la cour du record à sept heures et demi comme le comportait la sommation et a trouvé la porte fermée. Quelques jours après, la cause a été remise à une date ultérieure alors qu'il était absent et non convoqué de nouveau. La cause a été ainsi remise trois fois de suite jusqu'au jour où le record a condamné le requérant à quinze dollars d'amende et aux frais de la cause.

Laplante prétend que le record n'avait pas le droit de le condamner sans l'entendre, et que dans les circonstances, légalement, il n'a pas été convoqué à son procès. Le juge a permis l'émission du bref de certiorari rapportable le 19 courant.

Le cabinet se réunira mercredi

Québec, 10. (D.N.C.) — Le premier ministre, M. Taschereau, était à son bureau ce matin, au parlement. Il nous a annoncé qu'il y aura une séance du conseil des ministres, mercredi matin. Il est fort probable qu'au cours de cette séance, les ministres feront plusieurs nominations.

Les Assises de Québec

Québec, 10. (D.N.C.) — Sous la présidence de M. le juge F.X. Lemieux, le terme des Assises s'est ouvert, ce matin, dans notre ville. Treize causes sont sur le rôle de ce terme. Il y a entre autres procès celui du Polonais Little George, accusé du meurtre de Kostinian à Kénigami. C'est son second procès. Ce matin M. Lemieux a fait plusieurs remarques concernant l'administration de la justice, en matière criminelle, dans cette province et l'assassinat des grands jurés à ce lieu.

Nos compatriotes de New-York

LA RETRAITE ANNUELLE A ÉTÉ PRÉCHÉE À L'ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE PAR LE R. P. EDMOND OUELLET, S.S.—UN BEAU SPECTACLE.

New-York, 10. (Spécial au Devoir). — La semaine passée, du dimanche de la Passion au dimanche des Rameaux, a eu lieu, en l'église Saint-Jean-Baptiste de l'avenue Lexington à New-York, desservie par les Pères du Saint-Sacrement, la retraite annuelle des Canadiens français, pour la préparation à la communion pascale. Un bon nombre de catholiques de langue française se sont joints à eux, pour suivre les exercices de la retraite qui a été prêchée par un fils du Canada français, le R. P. Ouellet, de la congrégation des Pères du Saint-Sacrement, de la maison de Montréal.

Cette retraite a été un succès. Beaucoup de Canadiens, venant parfois de très loin, ont généreusement répondu à l'appel de leur nouveau pasteur, le R. P. A. Pelletier, S.S., et se sont, chaque soir de la semaine, réunis avec une fidélité remarquable, autour de la chaire de Saint-Jean-Baptiste, pour entendre la parole du Christ tomber des lèvres d'un des leurs, dans le verbe français si vibrant de foi, qui leur reste cher, malgré l'éloignement de la patrie. Ils ont donc un bel exemple de leur esprit national et catholique, dont il convient de les féliciter.

Les Canadiens français aiment l'éloquence et le raisonnement. Ceux de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de New-York ont été servis à souhait par le prédicateur de la retraite, le R. P. Ouellet s'est montré, dans le cours de cette semaine de prédication, orateur de premier ordre et logicien subtil. Il a rappelé, avec une saisissante clarté, les grandes vérités de la foi catholique, en émettant ses discours de faits propres à les bien fixer dans les esprits et dans les cœurs. Avec maîtrise il a paraphrasé chaque soir, la parabole si touchante de l'enfant prodigue. L'attention soutenue de l'auditoire, du premier au dernier sermon, a montré combien était goûtée la parole si apostolique du prédicateur de la retraite.

Chaque fois, en entendant chanter par cette foule recueillie le salut du saint Sacrement et les anciens cantiques, la pensée se portait naturellement sur les rives du Saint-Laurent, où, à pareille heure, dans les mêmes circonstances, ont lieu les mêmes cérémonies pieuses, dans les inébranlables églises «aux clochers d'argent» qui sillonnent les bords du grand fleuve canadien, comme autant de témoins qui attestent de la fidélité du peuple canadien-français à la foi des ancêtres venus, il y a plusieurs siècles déjà, du pays de France; comme aussi dans les chapelles rustiques de la forêt canadienne, d'où l'on entend, à travers les vitres mal jointes, la lente fuite murmurante de la rivière, non loin, par elle à un roulement de soie, sous l'étagère croissante des saules.

Le R. Père curé de Saint-Jean-Baptiste de New-York, a lieu d'être fier de ses paroissiens canadiens-français, et du spectacle magnifique qu'ils ont donné pendant cette semaine de retraite à leurs frères irlandais, qui eux-mêmes les édifient par leur pitié et leur fidélité à leurs devoirs religieux, et leur ont montré qu'ils veulent marcher à leurs côtés, dans la grande métropole américaine, pour travailler en commun, à l'avènement du Christ; le prédicateur de la retraite a dû être comblé, sa parole n'est pas tombée sur un sol aride, son labour n'a pas été vain.

Le jour des Rameaux, a eu lieu, le matin, à 7 hrs 30, la messe de communion générale, et le soir, à 8 heures, la clôture solennelle de la retraite, par les cérémonies habituelles, en pareille circonstance.

Echauffourée à Québec

Québec, 10. (D.N.C.) — Une échauffourée s'est produite vers deux heures hier après-midi, entre les soldats du 22e bataillon et la police municipale. Six soldats ont été transportés à l'hôpital et plusieurs policiers doivent garder la chambre, souffrant de blessures.

On attribue cette affaire au fait que samedi soir, un soldat nommé Benoit, qui était en état d'ébriété, a été sommé par le constable Parry de s'en aller. Le soldat aurait assailli la police et celui-ci l'aurait rabattu d'un coup de bâton et conduit au poste de police. Hier, les soldats auraient cru que leur camarade méritait d'être vengé.

La police est attaquée

Londres, 10. (S. P. A.) — On a appris ici de Limerick que les barreaux de la police à Bradford, comté de Clare, ont été attaqués à deux heures, ce matin. Les barreaux étaient occupés par des membres de l'armée républicaine irlandaise régulière. Ceux-ci ont échangé des coups de feu avec leurs agresseurs.

Le capitaine William O'Brien, qui commandait les soldats casernés, a été mortellement blessé.

La conférence

est inaugurée

Gènes, 10. (S. P. A.) (Dernière heure). — Le premier ministre de l'Italie, M. De Facta, a inauguré, cet après-midi, le congrès économique international de Gènes. Tel qu'on le prévoyait, la séance a eu lieu dans le vieux palais Saint-Georges.

Le R. P. Lalande

à la basilique

Le R. P. Louis Lalande S. J., recteur du collège Sainte-Marie, donnera le sermon de circonstance à la solennité de Pâques, à la basilique.

Une voute comme rez-de-chaussée

M. BRODEUR CARESSSE LE PROJET DE TRANSFORMER TOUT LE REZ-DE-CHAUSSEE DU FUTUR HOTEL MUNICIPAL EN UNE IMMENSE VOUTE A L'EPREUVE DU FEU, DE L'EAU ET DES VOLEURS.

M. Brodeur réunira les chefs de service en conférence, cette semaine, pour connaître leurs idées au sujet de la distribution des services municipaux dans le nouvel édifice municipal. Les ingénieurs de la ville prendront note de leurs projets, afin de les consigner, si possible, dans les plans de reconstruction.

Depuis quelques semaines, le service technique, installé à la bibliothèque municipale, travaille sans relâche à combiner tous les projets des commissaires dans un plan d'ensemble. M. Fortin dirige les travaux, et M. Louis Parant, architecte de la ville, lui prête main forte.

Un projet, cher à M. Brodeur, serait de transformer tout le rez-de-chaussée du nouvel édifice en une immense voute à l'épreuve de l'eau et du feu. La seraient groupés les bureaux de la trésorerie et de la comptabilité, avec ceux de la perception des comptes et des évaluations municipales.

Tous les livres, les documents et les papiers dont se servent ces divers services se trouveront par le fait même, à l'abri de tout danger, et contre le feu, et contre l'eau, et même contre les voleurs. Chaque soir, les portes de sorties se fermeront avec une double porte en acier, et le tout formerait un bloc entouré d'acier absolument étanche.

Dans les caves, des voutes spéciales renfermeront les archives et les procès-verbaux des délibérations du conseil et du comité exécutif. On les construirait d'après le plan de la grande voute actuelle, qui a subi avec succès la rude épreuve du sinistre du 4 mars dernier.

Cet étage-voute, si l'on peut dire, s'étendrait du trottoir de la rue Notre-Dame jusqu'à la limite proprement dite du Champ de Mars; il occuperait tout l'espace possible, sans rien déranger des murs actuels, qui vont servir à la nouvelle construction, pour les étages supérieurs.

Le président du comité exécutif a cité l'exemple de plusieurs villes américaines, où l'hôtel municipal possède une grande voute de ce genre au rez-de-chaussée.

LA DÉBÂCLE EST IMMINENTE

LA GLACE NE TIENT PLUS QU'À QUELQUES ENDOITS — LE FLEUVE EST LIBRE DE PORT-NEUF AU GOLFE.

La saison de la navigation va bientôt s'ouvrir. De toutes parts sur le fleuve, à partir de Québec jusqu'à Montréal, la glace craque, se morcelle et on attend la débâcle générale dans une coupe d'encour. La glace se maintient encore au cap St-Michel et à Sorel. Ailleurs, la glace s'en va à la dérive. A pointe Citrouille, à St-Jean, à Grandines, les batteries sont pectées au fil de l'eau. A partir de Portneuf jusqu'au golfe, la voie est à peu près claire, en ce sens que les glaces s'en vont vers l'océan sans accrocher nulle part. Sur la plus grande partie du parcours, on n'en voit plus. Le brise-glace "Montcalm" est à Sorel actuellement.

L'échelle d'étiage, enregistrée, ce matin, 37 pieds et cinq pouces de profondeur pour Sorel et trente-neuf pieds et quatre pouces pour Montréal.

Les bureaux de la Commission du port ont été assésés, ce matin, par une foule de travailleurs venus chercher de l'ouvrage. Il y en avait bien un millier. On a dû employer la police pour maintenir l'ordre.

LA CHAUDIÈRE EST LIBRE

St-Joseph-de-Beauce, 10. (D.N.C.) — La débâcle est commencée sur la rivière Chaudière, depuis samedi et il ne reste presque plus de glace. Une légère inondation a été causée, mais aucune crainte n'est ressentie par les résidents de cette paroisse.

Le matin, le mouvement des glaces s'est fait sentir, puis après quelques heures d'arrêt la glace a repris sa marche. Aujourd'hui la rivière est à peu près libre et il n'y a pas à craindre de graves inondations. A Beauceville les glaces sont disparues comme par enchantement, au cours de la nuit de samedi.

Noyée à Beauceville

Beauceville, 9. (D. N. C.) — La jeune enfant de M. Chs Hamel, la petite Agathe, âgée de huit ans, s'est noyée, accidentellement, samedi après-midi, vers cinq heures, alors qu'elle était à jouer sur le bord d'un ruisseau avec son petit frère. Celui-ci a appelé au secours, mais lorsque les parents sont accourus, la petite Agathe avait disparu sous les glaces de la rivière Chaudière et malgré les recherches qu'on a faites hier, on n'a pu retrouver son cadavre. On croit que l'enfant s'est frappé la tête sur un gros tuyau en fonte qu'elle a traversé lorsque le courant l'a emportée.

Le temps

Toronto, 10. (S. P. C.). — La région nord de la province d'Ontario est actuellement bouleversée par une forte perturbation atmosphérique. Il a plu un peu partout, à partir des grands lacs jusqu'aux provinces maritimes.

Prognostics: Lacs inférieurs et baie Georgienne—Beau et chaud, aujourd'hui. Ciel nuageux, demain.

Deux sentences aux assises

GEORGES BAKER EST CONDAMNÉ AU PENITENCIER POUR LA VIE TANDIS QUE SON CO-ACCUSÉ SENEAL REÇOIT VINGT ANS DE BAGNE.

Georges Boivin, alias Baker et Adrien, alias Seneal, tous deux accusés du meurtre de Ferdinand Laquette et qui après avoir subi leur procès aux Assises, ont été trouvés coupables d'homicide involontaire, ont reçu leur sentence ce matin, au palais de justice.

A la question d'usage: "Avez-vous quelque chose à dire avant que sentence soit prononcée contre vous?" qui leur a été posée respectivement par le greffier Godin, les deux accusés ont demandé la clemence du président du tribunal. S'adressant à Baker, le juge Monet lui a déclaré que dans son cas il ne pouvait être question de clemence possible. Les jurés, en rendant leur verdict, se sont montrés assez cléments, à déclarer le magistrat, car la preuve qui a été faite contre vous a démontré clairement que vous n'étiez qu'un empoisonneur, un parjure et un assassin.

L'homicide involontaire comporte plusieurs degrés et vous l'avez commis jusqu'à dans ses dernières limites. La sentence qui va vous être imposée vous l'impose jusqu'à dans ses dernières limites. Je vous condamne au pénitencier pour la vie. Baker pâlit quelque peu et sans broncher quitta la salle.

S'adressant ensuite à Seneal, le président du tribunal lui dit: "Vous venez d'entendre la sentence qui a été imposée à votre compagnon et vous y êtes soumis au même degré. J'aurais le droit, si je le voulais, de vous envoyer au pénitencier pour le reste de vos jours. Vous appartenez à l'une des familles les plus respectables du district de Saint-Jean. Ce n'est certainement pas l'éducation que vous avez reçue de vos parents qui vous a conduit devant moi pour subir votre procès pour une accusation aussi grave, la plus grave qui existe.

"Malheureusement pour vous, vous êtes associé à un monstre que vous avez suivi et de qui vous vous êtes montré bon élève. C'est lui qui a tout tramé et vous de votre côté, vous l'avez accompagné. Vous l'avez bien aimé et comme lui vous vous êtes fait parjure. La sentence qui va vous être imposée, que vous aurez cassé de la pierre pendant un certain nombre d'années je crois que vous saurez vous conduire comme un homme et racheter la faute que vous avez commise.

En tenant compte des circonstances qui militent un peu, très peu même, en votre faveur, je vous condamne à vingt ans de pénitencier." Seneal est demeuré impassible.

Au cours de ses remarques, le président du tribunal a aussi tenu quelque peu le chauffeur Picard, qui a été entendu au cours du procès. J'ai peine à croire qu'il n'ait pu en connaissance du débarquement du cadavre de Paquette, boulevard Gouin, a dit le juge Monet. Picard a juré qu'il était occupé à son volant et qu'il n'a pas regardé ce qui se passait en arrière, a ajouté le président du tribunal. Dans les circonstances, je suggérerais que la Sûreté ait les yeux sur lui.

Le juge Monet a ensuite abordé la question des automobiles et a déclaré en terminant que l'on devrait se montrer plus sévère pour l'émission des permis.

L'AFFAIRE GILBERT

On a ensuite commencé le procès de Jeanne Gilbert, accusée du meurtre de Juliette Valois, âgée de 18 ans. L'acte d'accusation porte que l'offense aurait été commise le 3 février. Après l'interrogatoire des jurés, M. D.A. Lafortune, c.r., qui représente la Couronne, leur a expliqué la cause en rapportant les faits essentiels. La jeune fille aurait succombé à une péritonite causée par une opération illicite.

Plusieurs témoins, y compris le docteur W. Derome, médecin-légiste, qui a fait l'autopsie en compagnie d'un docteur D. D. MacGargart, ont été entendus et la cause a été ajournée à cet après-midi. Mes Alban Germain, C. R., et Léonce Planter, représentent l'accusée.

LE TEMPS

Toronto, 10. (S. P. C.). — La région nord de la province d'Ontario est actuellement bouleversée par une forte perturbation atmosphérique. Il a plu un peu partout, à partir des grands lacs jusqu'aux provinces maritimes.

Prognostics: Lacs inférieurs et baie Georgienne—Beau et chaud, aujourd'hui. Ciel nuageux, demain.

Victime de la débâcle

Mme A. Bouchard qui allait porter de l'eau à son mari, qui travaillait sur les bords de la rivière Caribou à Ste-Anne-de-Chicoutimi, s'est noyée, samedi soir, elle traversait le pont qui réunit les deux bords de la rivière, lorsqu'un glacon énorme emporté par la débâcle a frappé le pont qui s'est écroulé dans la rivière, avant que la malheureuse ait pu atteindre la rive où son mari l'attendait.

Une conférence historique

Les réunions de Gènes s'ouvrent aujourd'hui — Plus de 1500 personnes y assistent — Huit cents journalistes sont présents.

Gènes, 10. (S.P.A.) — Les nations de quatre continents, l'Europe, l'Asie, l'Afrique et l'Amérique, ont inauguré aujourd'hui leurs efforts pour ramener le monde à son état normal. Tous les préparatifs pour le grand congrès économique de Gènes sont terminés. Cette conférence sera la plus importante, dit-on, depuis la conférence de paix de Versailles. Elle dépassera même en portée celle de Washington.

L'ouverture officielle des séances doit avoir lieu à trois heures cet après-midi dans le palais historique de Saint-Georges. Cet édifice d'aspect pittoresque a été bâti en 1260 par Frate Oliverio. Ce fut la première résidence officielle des capitaines du peuple; plus tard la célèbre compagnie et banque de St-Georges s'y installa. Dernièrement on a tout restauré l'intérieur de cet édifice. Hier une foule de personnes s'est rassemblée aux alentours du palais pour voir arriver les diplomates étrangers qui ont tenu une conférence préliminaire.

Voici la liste complète des nations et pays représentés à la conférence économique. On donne aussi le nombre des membres de chaque délégation:

L'Afrique-Sud, quatre; l'Albanie, quatre; l'Australie, six; l'Autriche, quatre; la Belgique, quatre; la Bulgarie, quinze; le Canada, trente; la Tcheco-Slovaquie, trente; le Danemark, dix; l'Esthonie, vingt-cinq; la Finlande, sept; la France, 80; l'Allemagne, 80; l'Angleterre, 128; la Grèce, 22; l'Irlande, 6; la Lettonie, 6; la Lithuanie, 7; le Luxembourg, 4; la Norvège, 8; la Nouvelle-Zélande, 16; la Hollande, 16; la Pologne, 40; le Portugal, 9 la Roumanie, 22; la Russie, 12; la Yougo-Slavie, 12; San Marin, 16; l'Espagne, 16; la Suède, 10; la Suisse, 8; l'Italie, 60; et la Hongrie, 7.

POUR LOGER LES DÉLEGUÉS

Gènes, 10. (S.P.A.) — Le gouvernement a réquisitionné en ville tout ce qui était possible de l'être pour loger les 1,500 personnes faisant partie des diverses délégations à la conférence.

Les correspondants de journaux sont au nombre de 800. L'ordre sera assuré à Gènes pendant la conférence par 5,000 soldats.

LE CONSOMMATEUR PAIERAIT

Les propriétaires de min es disent que le charbon coûterait \$3 de plus la tonne s'ils accédaient aux demandes des mineurs.

New-York, 10. (S.P.A.) — Les propriétaires des houillères qui sont réunis ici aujourd'hui pour tâcher de trouver le moyen de régler le différend qui a occasionné la grève nationale ont déclaré ici aujourd'hui qu'en octroyant aux mineurs de charbon d'antracite les 19 demandes qu'ils ont formulées le charbon coûterait annuellement \$170,000,000 de plus à la nation, soit 300 de plus la tonne.

M. Samuel D. Warriner, président de la Lehigh Coal and Navigation Company, et porte-parole des charbonniers, dans le comité sur les salaires qui reprendra ses séances demain, a dit que ce serait le consommateur qui paierait cette addition de frais de production du charbon. Or, le consommateur, au lieu de vouloir payer les prix actuels demande à bon droit la réduction du prix du charbon d'antracite. Il prétend que les 19 demandes des mineurs aboutiraient toutes à faire diminuer le rendement dans les houillères.

L'affaire Stillman

LE PROCES SE DÉROULE A HUIT CLOS, CE MATIN. — L'ASSERMENTATION DES TÉMOINS.

On a commencé ce matin, au palais de justice, devant le commissaire-enquêteur Eugene H. Godin, c.r., l'audition des témoins dans l'affaire Stillman. Une cinquantaine de témoins venant des Trois-Rivières, La Tuque, Grande Anse, Caughnawaga et de différentes autres endroits de la province étaient pour la plupart tous présents. Au début de la séance, Me Aimé Geoffrin, c.r., qui occupe pour Me Stillman, a produit un document de la Cour suprême de New-York, modifiant les dispositions de l'ordonnance nommant Me Eugene H. Godin, commissaire enquêteur. Il a ensuite appelé les quatre témoins suivants: M.M. C. Germain, J.-A. Lafortune, T. Wilson et Mme A. Chandonnet. Aucun a répondu.

Me John E. Mack, qui représente Guy Stillman, fait appeler à son tour Mme Dacy, mais n'est pas plus heureux que son prédécesseur.

Me N.-K. Laflamme, c.r., qui représente M. Stillman, demande que les témoins présents se retirent de même que le public. Personne n'y faisant objection, il suggère que l'enquête ait lieu "in camera". Me Mack lui fait remarquer que ce n'est pas son intention de créer des obstacles mais que l'ordonnance pouvait à ce que les témoins soient assermentés en public. Pour tout concilier, il a suggéré qu'on ouvre la porte de la salle lorsqu'un témoin sera assermenté. Ce projet, rencontrant les vues de tous, a été adopté et la séance a été tenue à huis clos.

Démission

M. René Lionnais a quitté son poste d'inspecteur des services électriques de la ville, pour occuper un emploi mieux rétribué à l'extérieur.

Congrès catholique

Rome, 10. A l'occasion du troisième centenaire de l'établissement de la Congrégation de la propagande, le premier congrès international de l'Union des missionnaires du clergé pour l'aide et l'encouragement des missions catholiques sera tenu à Rome au commencement de juin. Le congrès ouvrira ses séances immédiatement après la clôture du congrès eucharistique.

REMERCIEMENTS

CARON—La famille de M. L. Alexandre Caron remercie sincèrement les parents et amis qui lui ont fait parvenir des marques de sympathie à l'occasion du décès de Monsieur L. A. Caron, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles.

RETRAITE PASCALE

LE RÔLE DE LA CONSCIENCE

LE CONFÉRENCIER DE NOTRE-DAME A COMMENCÉ DIMANCHE SOIR, LA RETRAITE PASCALE DES HOMMES. IL A PARLÉ DE LA CONSCIENCE.

L'abbé Delattre a inauguré, hier soir, la retraite pascale des hommes à Notre-Dame, en traitant de la conscience, de son rôle et de ses devoirs. Je viens vous adjoindre, leur dit-il, d'être des hommes de conscience, sans laquelle vous n'auriez pas le droit de prétendre à être des hommes vraiment chrétiens.

Qu'est-ce que cette faculté qui s'appelle la conscience? Dieu l'a fait s'asseoir dans le domaine intellectuel et sur la frontière du domaine moral. C'est une puissance, une faculté située entre la raison qui voit ce qui est à faire, et la volonté de le faire. Dieu en nous donnant la conscience, l'a douée admirablement. Il en a fait pour chacun d'entre nous un législateur, un témoin et un juge. Voilà son rôle: nous enseigner, nous suivre partout et prononcer en dernier ressort sur la valeur de nos actes. Un législateur a besoin pour être accepté par ceux qui vont être soumis à ses lois, d'une indiscutable autorité, d'une sagesse éprouvée et d'une force qui lui permettra de faire respecter les ordres qu'il prononcera. Ainsi est la conscience. Elle est encore le témoin qui nous accompagne sur le chemin de la vie, sur les frontières de l'éternité, et le juge qui se prononce sur la valeur ou le néant de nos actes. Elle a le droit de se recommander de cette déclaration de l'apôtre saint Paul, "toute autorité, tout droit de commander vient de Dieu."

Nous éprouvons certains troubles de temps en temps. Nous nous demandons à quoi ces troubles sont dus; quelle en est la cause, l'origine de la manifestation et l'importance qu'ils ont à nos yeux. Qui nous fait regarder l'intensité de notre mort avec effroi, penser à l'éternité avec tremblement? Avons-nous besoin que nous soit très clairement établie la valeur de ce législateur, sa connexion directe avec Dieu, son identité avec Dieu? Il n'y a pas de doute pour reconnaître jusqu'à quel point la conscience humaine est indépendante des lignes et des personnes. Partout où que l'on aille, on rencontrera toujours les mêmes sentiments sur ce qui est juste et droit, permis ou défendu.

Une autre preuve de la divinité de la conscience, en ce sens qu'elle nous vient de Dieu, c'est que cette conscience ne s'engage guère de satisfaire nos caprices, de venir au devant de nos intérêts tels que nous les prenons, de se faire la servante de nos préférences; elle donne un mal immense, non pour la changer, mais pour la travestir d'un voile, pour que nous en dépendions un peu moins; mais pour la faire servir et dire: c'est la conscience qui me donne la tranquillité dont je jouis, je vous défie, si vous êtes loyaux, de me tenir ce langage.

La conscience est un témoin et joue un très grand rôle dans la vie. Beaucoup des manifestations de votre vie, dit le conférencier, restent intimes. Je ne sais pas vos pensées, je ne connais pas vos sentiments, je ne sais pas ce que vous faites, mais un témoin vous a suivis pas à pas des l'instant où vous avez pris conscience de vous-mêmes. Ce témoin a la faculté d'enregistrer tout ce qu'on nomme les actes humains, c'est-à-dire l'usage de la liberté. La conscience est douée d'une mémoire étonnante quant à la précision de ses souvenirs. Quelquefois, ces souvenirs sont un charme, mais ce n'est pas toujours ainsi. Ce témoin est là pour nous rappeler nos bonnes actions comme les mauvaises et pour dire à celui qui a mal fait: Prends garde, je te suis, je te connais, je te guette; tout à l'heure il sera trop tard; dans ton intérêt, je te représente mieux que dans un miroir ton hier et la manière dont tu prépares ton lendemain.

La conscience est notre législateur en même temps que notre souverain. Le juge qu'est la conscience a à sa disposition le remords qui est au fond de la coupe des plaisirs empoisonnés, qui vient hanter au milieu des fêtes, et qui se reflète dans l'incertitude et l'indécision. L'âme n'est plus maîtresse d'elle-même et ne commande plus le corps qu'elle habite. Le remords est une miséricorde de Dieu; c'est l'exercice de ce juge qu'est la conscience, laquelle s'est prononcée.

Il incombe d'abord un devoir à l'homme, c'est de former sa conscience. Il faut la former de très bonne heure et mettre l'enfant en présence du mal qu'il fait et des conséquences que ce mal peut avoir. Il ne faut pas être toujours prêt à excuser l'enfant; c'est lui rendre de très mauvais services. L'homme doit encore obéir à sa conscience. Il faut être homme de conscience. Le conférencier rappelle Jean-Baptiste qui reprochait ses fautes à Hérode. Quand la conscience cesse dans la pratique de remplir le rôle de Jean-Baptiste, c'est un abus de liberté qui rend esclave du péché et cette situation répugne à la conscience.

Le prédicateur termine par des conseils aux jeunes gens sur le mariage, son objet et les devoirs qu'il impose.

Adoration nocturne

Les membres sont convoqués pour demain soir, mardi, à 8 hrs, à la chapelle de l'asile Nazareth, 95, rue Ste-Catherine-ouest, pour l'office des Quarante-Heures.

Remerciements

Les familles Tremblay et Gauthier remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner de la sympathie à l'occasion de la mort de M. François-P. Tremblay, C.R., soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.

28^e Anniversaire

Maison Valiquette

471-477 STE CATHERINE EST.



3000
Disques Pathé
28c
En Boîtes de 10
Records
\$2.80

28^e Anniversaire

Maison Valiquette

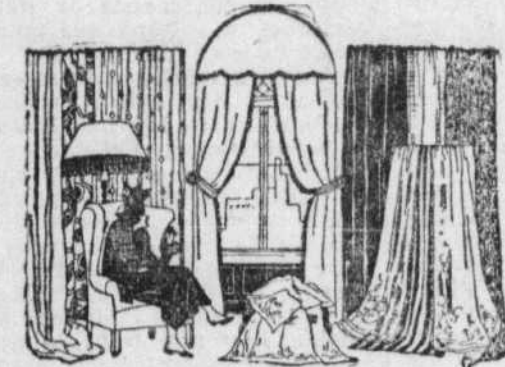
471-477 STE CATHERINE EST.



Les commandes par la maille doivent être accompagnées d'un mandat-poste ou d'un chèque accepté.

Aujourd'hui le 10 Avril est la date exacte de notre Vente Anniversaire

Lundi la Maison Valiquette aura exactement vingt-huit ans d'existence. M. N.-G. Valiquette nous a lui-même donné des instructions afin de faire cette semaine LA PLUS RICHE EN VALEURS DE TOUTE LA VENTE ANNIVERSAIRE. Donc attendez à lundi et venez voir les étiquettes jaunes marquées 28 sur nos Meubles, Tapis, Rideaux et Papiers Muraux. Vous vous souviendrez longtemps des valeurs extraordinaires offertes à l'occasion du 28^e Anniversaire du plus Grand Magasin de Meubles de tout l'Est du Canada. Venez dans l'avant-midi si cela vous est possible et si vous aimez à éviter les foules.



**Draperies
Rideaux
Papiers Peints
Spéciaux
d'Anniversaire**

MAGNIFIQUE CRETONNE ANGLAISE, 36 pouces de largeur. Dessins et couleurs assortis. Prix d'Anniversaire **48c**

CRETONNE RYERLE ANGLAISE, 36 pouces de largeur. Nouveaux dessins du printemps. Couleurs assorties. Prix d'Anniversaire **\$1.28**

MADRAS ECOSSEAIS, 36 pouces de largeur. Dessins assortis. Couleurs ivoire et écru. Prix d'Anniversaire **38c**

MARQUETTE, 36 pouces de largeur. Bordis unis ou de fantaisie. Couleurs blanc, ivoire et écru. Prix d'Anniversaire **38c**

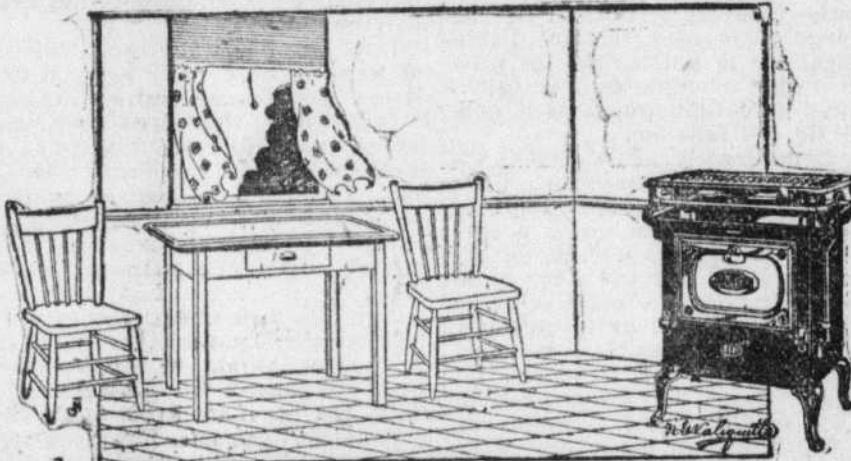
MADRAS DE COULEUR, 36 pouces de largeur. Dessins et couleurs assortis. Prix d'Anniversaire **\$1.08**

100 PAIRES DE RIDEAUX MARQUETTE, 42 pouces de largeur triel ou insertion. Prix d'Anniversaire **\$3.28**

MAGNIFIQUE VELOURS A PORTIÈRES, 50 pouces de largeur. Toutes les couleurs. Prix d'Anniversaire **\$3.28**

PAPERS MURAUX

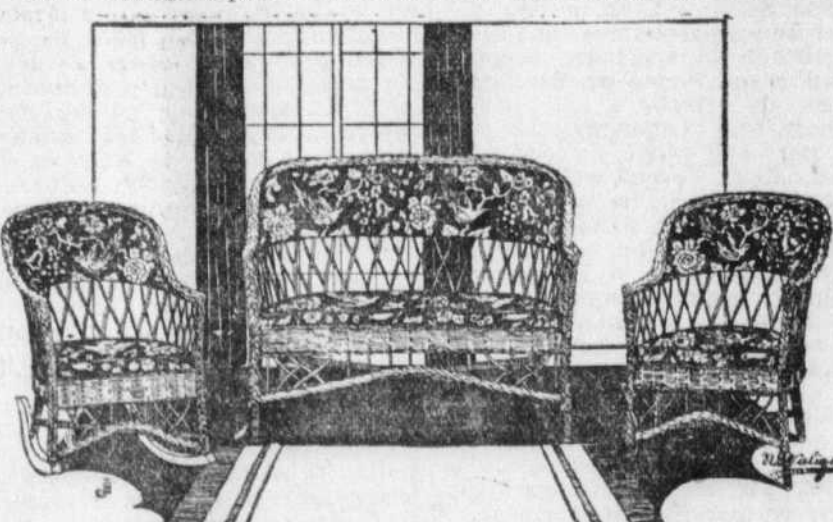
N'oubliez pas de demander à voir nos spéciaux de papiers muraux pour vivre, salle à manger, chambre à coucher, cuisine, salon et passage à **28c**



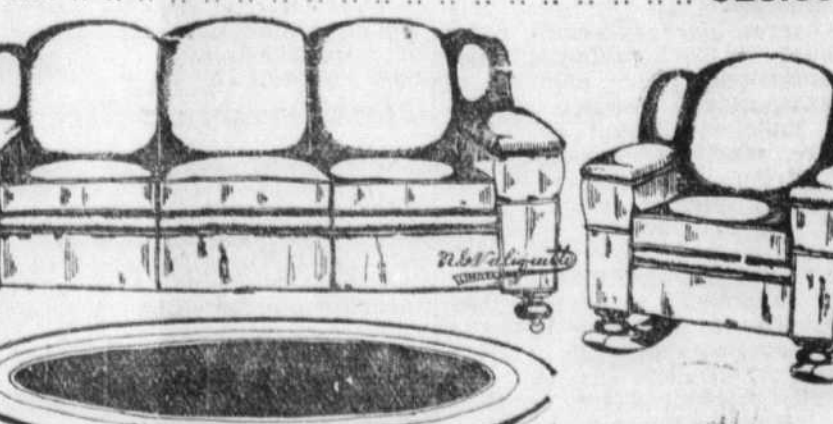
\$28.00 Panneau de la porte émaillé blanc, poignées nickelées et le poêle à gaz Gurney à 3 brûleurs avec fourneau de 10", armoire et aménagement complet de cuisine. — Comprend 41 x 25 et tiroir à cutellerie. Deux chaises en bois franc tel qu'illustré. Les quatre morceaux **\$28.00**



\$28.00 Pour cet aménagement complet de Salle à Manger de 8 morceaux, pendant la Vente Anniversaire. — Comprend le buffet 41" avec miroir 30 x 8. Table d'extension 40" carrée à six pieds élégamment tournés. Six chaises avec siège sculpté, les huit morceaux fini chêne doré représentent la meilleure valeur offerte à Montréal depuis 10 ans. Prix de la Vente Anniversaire **\$28.00**



\$28.00 Pour cet aménagement en rotin pendant la Vente Anniversaire. — Comprend le sofa de 42". Fauteuil et Berceuse de 24". Fini fumé. Sièges à ressorts. Coussins mobiles re-saïrés en cretonne. Trois morceaux. Prix de Vente Anniversaire **\$28.00**



\$128.00 Pour cet aménagement Chesterfield Valiquette. — Le Chesterfield à 78" de longueur. Fauteuil 34" de largeur. Coussins mobiles remplis en kapok. Bras coussins tel qu'illustré. Construction à ressort. Fait à nos propres ateliers. Prix de la Vente Anniversaire **\$128.00**

Magnifique Chaise Longue en Rotin



\$28.00 Pour cette Chaise Longue. Magnifique chaise longue en rotin, fini fumé. Siège et dossier rembourrés en toile cretonnée. Une des belles valeurs de notre Vente Anniversaire **\$28.00**



**Tapis
Carpettes
et Prélarts
Spéciaux
d'Anniversaire**

150 CARPETTES WILTON VELOURS. Importation directe d'Angleterre. Carpettes sans coutures. Dessins choisis. Hindous et modernes. Grandeurs: 9 x 9 pour 40.28, 9 x 10.6 pour 45.28, 9 x 12 pour 50.28

CARPETTES WILTON ROYAL. Assortiment complet de dessins orientaux et modernes. Les plus belles carpettes que vous puissiez acheter. 4.6 x 7.6 pour 28.40, 6.9 x 7.6 pour 42.28, 6.9 x 9 pour 50.00, 6.9 x 10.6 pour 59.60, 9 x 9 pour 65.40, 9 x 10.6 pour 72.28, 9 x 12 pour 88.40

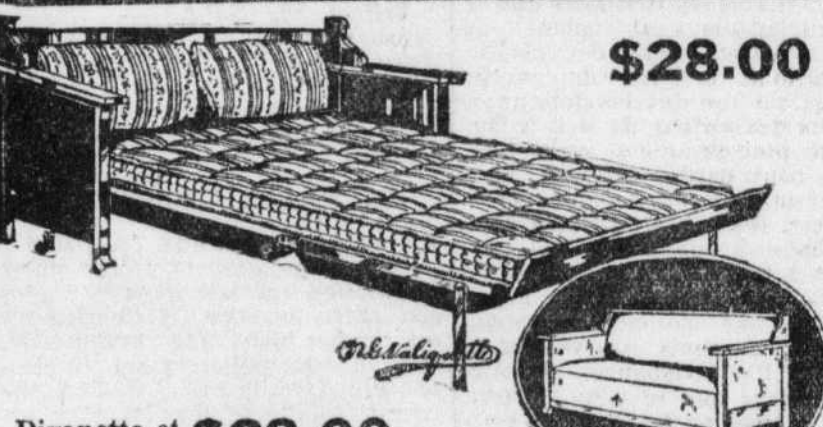
CARPETTES AXMINSTER. Sans coutures. Laines longues et soyeuses.

Couleurs riches et nouvelles. Grandeur: 9 x 7.6. Prix d'Anniversaire **\$35.28**

100 CARPETTES BALMORAL. Sans coutures. Assortiment complet de dessins et couleurs. Grandeur: 9 x 12. Prix d'Anniversaire **\$28.00**

50 CARPETTES AXMINSTER. Dessins orientaux et modernes. Grandeurs: 9 x 12 \$35.28, 9 x 10.6 \$35.28

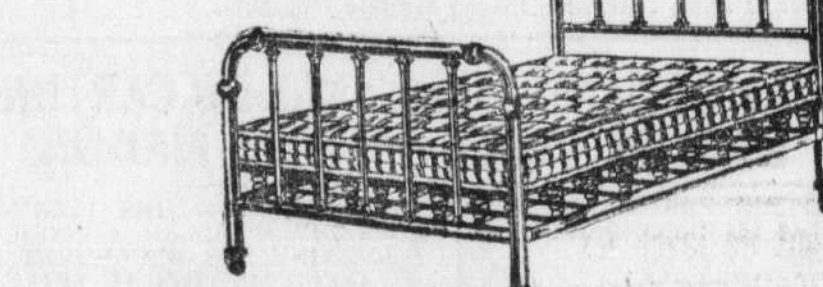
3000 verges de prélart sur toile, 18 et 27 pouces de largeur **28c**



Divanette et Matelas \$28.00

\$28.00 Pour cette Divanette avec matelas. Divanette de grandeur régulière. Cadre fini fumé. Recouverte en imitation de cuir Espagnol. Avec matelas en feutre. S'ouvre en un lit double. Sans les oreillers. Prix de la Vente Anniversaire **\$28.00**

Lit, Sommier et Matelas \$28.00



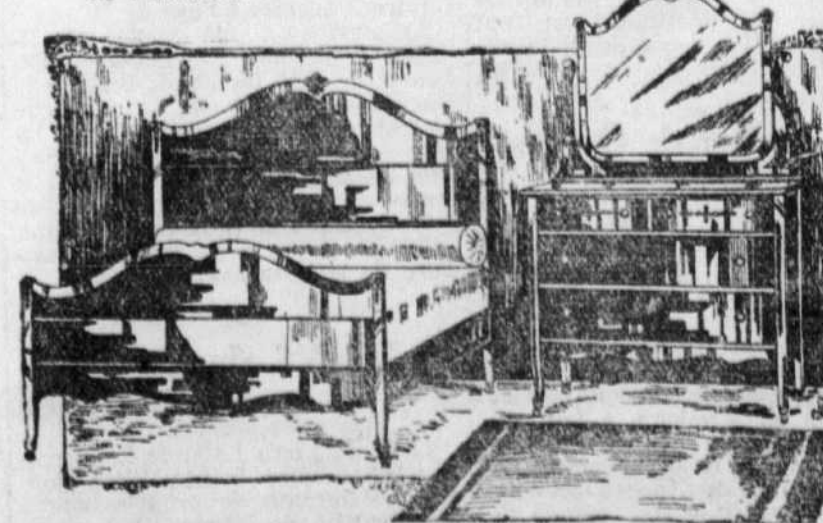
\$28.00 Pour ce Lit en Cuivre, Sommier et Matelas. Lit en cuivre à poteaux continus de 2 pouces. Barreaux de 1/2 pouce. Toutes les grandeurs. Avec Sommier à Spirales garanti et Matelas en feutre à bords roulés. Prix d'Anniversaire **\$28.00**



\$28.00 Pour cette voiture d'enfant. — Exactement tel qu'illustré. Rembourrée en velours par cotés. Fini ivoire. Roues d'arrière 12". Roues d'avant 10". Prix de la vente anniversaire **\$28.00**



Ameublement de Chambre, \$128.00



\$128.00 pour cet aménagement de chambre à coucher. — Comprend le bureau de 41" avec miroir, 30 x 26. Chiffonnier 34" de largeur avec trois tiroirs, table de toilette 38" avec deux tiroirs et triples miroirs. Lit double. Fait en orme richement fini noyer avec dessus r-rolls à la main. Tête et pied de lit avec panneaux cannelés. Prix de la vente anniversaire pour les 4 morceaux **\$128.00**

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

COMITE CENTRAL.

Le conseil central des syndicats catholiques et nationaux a tenu une assemblée intéressante vendredi dernier à la salle des Syndicats catholiques, 3 rue Craig-est. Les délégués J.-C. Lachapelle, du cercle de Mun, L.-N. Millette et L. Campeau, du Syndicat des pressiers de journaux ont été admis à siéger. Le comité d'organisation a présenté son rapport; une magnifique assemblée a été tenue à la salle Gareau sous les auspices du Syndicat des cordonniers. M. Jos. Desroches, agent d'affaires du Syndicat et délégué au Conseil annonça que les résultats de l'assemblée avaient été splendides. M. Z. Santerre et J. Gougeon ont parlé sur le rapport du comité d'organisation. Le comité de comptabilité, par la voix de son secrétaire, E. Provost, a annoncé qu'une assemblée des secrétaires-financiers des syndicats avait eu d'excellents résultats. Le comité de réception des délégués au Congrès de la Confédération des travailleurs catholiques a présenté un rapport. Le comité a décidé de faire imprimer un programme-souvenir de luxe sur le mouvement ouvrier catholique et national à l'occasion de ce congrès. Le comité a fait rapport également que la salle du cercle paroissial, Boulevard St-Joseph, serait peut-être l'endroit choisi pour les délibérations. Le comité des séances données par le cercle Lapiere sous les auspices et au bénéfice du conseil a fait son rapport final; le rapport accuse un léger surplus. Les rapports de ce comité ont été présentés par M. G. Tremblay, secrétaire.

Le délégué E. Provost a présenté une motion relative à certaines déclarations faites par le Builders' Exchange à l'effet qu'il ne négocierait avec aucune union ou syndicat ouvrier cette année. Le délégué Provost désavouait cette attitude parce que le contrat collectif est une sauvegarde pour les ouvriers. L'organisateur des métiers de la construction, M. R. Binette, expliqua alors que les journaux avaient mal interprété les décisions du Builders' Exchange. Les Syndicats catholiques et nationaux des métiers de la construction vont pouvoir quand même passer des contrats de travail avec les organisations patronales prises individuellement. Sur amendement du délégué Desroches, la motion reste sur la table.

La question de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada est ensuite amenée à l'ordre du jour des remarques dans l'intervalle du Conseil. Après un long débat, le secrétaire-correspondant est autorisé à écrire au secrétaire de la Confédération pour demander certains renseignements sur les méthodes d'action du bureau confédéral.

L'assemblée se termina tard dans la soirée par la prière d'usage récita par l'abbé E. Hébert, aumônier, M. D. Pilon présidait la séance.

SYNDICAT DES PLOMBIERS

Ce soir, salle des syndicats catholiques, 3 rue Craig-est, assemblée régulière du Syndicat catholique et national des plombiers. Le comité du contrat rencontrera demain après-midi le comité de l'Association des Plombiers.

Avant de laver les RIDEAUX ce printemps

Avant de vous atteler ce printemps à l'ennuyeuse besogne du lavage de rideaux et de l'épousage au parquet ou à quelque sécher démodé, appelez-nous.

Nous venons d'installer un nouvel et merveilleux sècheur et finisseur de rideaux qui nous permet de finir vos rideaux exactement à la mesure, sans le recours à aucun crochet ou épingle qui abîme le tissu. Les rideaux et les festons restent parfaitement droits.

Avant de laver les rideaux, nous les mesurons. Après les avoir lavés à l'eau douce et bien savonnée, nous les faisons sécher. Pas besoin de corde à poulie, ni d'échelle. Vos rideaux vous reviennent avec exactement leur grandeur et leur forme originales, délicatement et habilement finis.

Envoyez-nous vos rideaux: notre service vous enchantera. Téléphonez-nous aujourd'hui et notre représentant passera chez vous.

TOILET LAUNDRIES

Limited
Uptown 7640

Feuilleton du "Devoir"

"LE FRUIT MUR"

Par DELLY

14

(Suite)

Dionysia, Béatrice, confondues sur son cette toile, l'une, créature vivante, prêtant ses traits à celle que le génie d'un poète immortalisa, et toutes deux belles et pures, toutes deux sœurs d'âme, guidant vers une vie plus haute l'homme dont elles étaient aimées.

Calixte Sormagnes entra, doucement, et vint se placer derrière Tugdual. Il cligna un peu ses paupières minces et ridées, se pencha pour mieux voir, et murmura :

— Eh! mais... eh! mais!

Tugdual se détournait. Au fond de ses yeux, une lueur vacillante, un peu lointaine, comme une clarté de

sociation des maîtres-plombiers pour discussion définitive des termes de nouveau contrat. Tous les membres doivent assister. Les membres qui sont encore détenteurs de cartes du eudre sont priés de faire rapport au secrétaire-financier du Syndicat M. A. Du-bois.

SYNDICAT DES MENUISIERS

Le Syndicat catholique des charpentiers-menuisiers traverse actuellement une grande période de prospérité. Il ne se passe pas dix, quinze et même vingt initiations nouvelles : c'est que le Syndicat contrôle et surtout va contrôler de nombreux chantiers très lucratifs. Il n'y a pratiquement pas de chômage parmi les membres et les nouveaux aspirants-membres se présentent chaque jour au bureau de l'organisateur, 3 rue Craig-est ou aux assemblées qui ont lieu alternativement à la salle Tremblay et à la salle des Syndicats catholiques. Au mois de mai, les assemblées se tiendront seulement à la salle des Syndicats, tous les mardis. Il y aura demain soir, à la salle Tremblay, 1597, Ste-Catherine-est, une grande assemblée de ce Syndicat. L'assemblée sera ouverte à ceux qui veulent se renseigner et devenir membres de 8 heures jusqu'à 8 heures 30, heure d'ouverture de l'assemblée régulière. M. R. Binette a un rapport très important.

WAGONNIERS "ANGUS"

Ce soir, à la salle Tremblay, 1597, Ste-Catherine-est, réunion régulière du Syndicat catholique des wagonniers, section des usines Angus. Le Syndicat organise pour le 20 avril, jeudi de la semaine de Pâques, un concert-boucane qui promet d'être un succès. Un comité sera nommé à cette assemblée pour la préparation du concert-boucane. Plusieurs questions d'intérêt professionnel sont à l'ordre du jour. Que tous les membres assistent.

SYNDICAT DES PRESSIERS

Le Syndicat catholique et national des pressiers de travaux de ville se réunira mercredi de cette semaine à la salle des Oeuvres paroissiales, 1939, rue St-Dominique et abandonne son local aux quartiers généraux des syndicats. Il y aura plusieurs initiations de membres nouveaux. Le Syndicat a terminé l'étude de son contrat qui est maintenant imprimé et va commencer à le faire signer par les maîtres imprimeurs. Tous les pressiers qui désiraient se renseigner sur le Syndicat et en faire partie sont priés d'assister. Le Syndicat donne un bénéfice en maladie de \$5 par semaine et une indemnité mortuaire de \$500. Il est allié par un comité conjoint au Syndicat des pressiers de journaux. L'assemblée commencera à 8 heures 30.

SYNDICAT DES CARROSSIERS

Mardi soir, au Secrétariat des syndicats catholiques, 3 rue Craig-est, assemblée du comité exécutif du Syndicat catholique et national des carrossiers. Questions importantes à l'ordre du jour. Par ordre de D. Pilon.

Le différend des débardeurs

Les débardeurs se sont réunis, samedi soir, en la salle de l'Assistance publique, en vue de discuter l'échelle de salaires et autres conditions de travail proposées par les compagnies de transport maritimes. Une nouvelle assemblée aura lieu, demain soir, après quoi les débardeurs feront connaître aux amateurs le résultat de leurs délibérations.

La fête des Grecs

Les membres de la colonie grecque de Montréal ont célébré, hier, leur fête nationale. Il y a eu grand-messe d'actions de grâces, dans la matinée, à l'église grecque-orthodoxe, boulevard Saint-Denis et le soir banquet au "Greek Canadian Club", 427, boulevard Saint-Laurent. Le banquet était sous la présidence de M. Harry Poulos, président de la colonie grecque de Montréal.

Feu M.-J. Bourcier

Nous apprenons le décès, à Ste-Philomène de Châteauguay, de M. Joseph Bourcier, à l'âge de 78 ans. Lui survivent son épouse, née Desparois (Angélique) et plusieurs enfants. Les funérailles ont eu lieu, ce matin, à Ste-Philomène.

IL CROYAIT NE JAMAIS REVENIR A LA SANTE

"Fruit-a-tives" le Remet sur Pied

159 Avenue Pie IX, à Montréal.

"Je souffrais trois ans de dyspepsie. Je consultai un médecin et pris ses médicaments, mais je ne m'en portai pas mieux.

Un ami me conseilla de prendre du Fruit-a-tives. Après en avoir pris deux boîtes, j'étais beaucoup mieux. Ma digestion et ma santé sont parfaites."

GASPARD DUBARD.
50c la boîte; les 6, \$2.50. Boîte d'essai 25c.

Chez tous les marchands ou expéditeurs sans frais par la poste par Fruit-a-tives, Limitée, à Ottawa.

Séance au collège Sainte-Marie

Lundi et mardi de Pâques les 17 et 18 avril, à huit heures quinze du soir, le cercle Melançon jouera dans la salle restaurée du Gesù la populaire comédie de Gaveault, "Les Dupont".

Billets en vente au parloir du collège.

REPETITION POUR LES ENFANTS.

Il y aura aussi séance spéciale pour les enfants, samedi, le 15 avril à deux heures. Il n'y aura pas pour les enfants, de billets à vendre à la porte: qu'ils aient soin, eux ou les maîtres et les maîtresses qui les accompagneront de se procurer leurs billets à l'avance au collège, 741, Plateau 2469.

(Communiqué)

Condoléances

À l'assemblée du conseil de l'Association des anciens élèves du collège de Verdun, tenue le 6 courant, la résolution suivante a été adoptée: Proposé et secondé que l'Association des anciens élèves du collège de Verdun a appris avec regret la mort de Mlle Maria St-Cyr, sœur de leurs membres Arthur et Bernard St-Cyr et qu'une copie de cette résolution soit adressée à la famille avec l'expression de leur vive sympathie.

Université de Montréal

ECOLE DES SCIENCES SOCIALES ECONOMIQUES ET POLITIQUES.

Première année:

Lundi, 10 avril — 7.30 à 8.30 — Philosophie sociale — Professeur Perrin (Abbé Léonidas).

8.30 à 9.30 — Hygiène — Professeur Beaudoin (Dr J.-A.).

Mercredi, 12 avril — 7.30 à 8.30 — Science politique — Professeur Désy (Jean).

8.30 à 9.30 — Id.

Deuxième année:

Lundi, 10 avril — 7.30 à 8.30 — Philosophie sociale — Professeur Perrin (Abbé Léonidas).

8.30 à 9.30 — Législation industrielle — Professeur Gouin (L.-M.).

9.30 à 10.30 — Politique extérieure — Professeur Désy (Jean).

Note — Il n'y aura pas de cours le Vendredi saint.

IL Y A DIX ANS

(du Devoir, 10 avril 1912)

A propos d'histoire du Canada. Premier-Montreal de M. Georges Pelletier.

Incroyable, mais vrai. Billet du soir de Nap. Tellier.

Le pavage des rues, de M. Fréd. Pelletier.

La politique aux Etats-Unis, de M. Uldéric Tremblay.

Au ministère des terres, de M. Omer Héroux.

Le courage politique de Cartier, de M. J.-A. Beaulieu.

lée: "C'est moi qui ait fait cela?... C'est moi?"

Sormagnes se tourna vers lui, en tendant les deux mains dans un élan d'enthousiasme.

— Ah! mon cher, mon cher, le voilà, le chef-d'oeuvre! Manqueriez-vous tout le reste, avec cette seule figure-là, je proclamerais envers et contre tous que vous avez bien mieux que du talent!

Tugdual ne put dire que ce mot: "Merci!" L'émotion l'étouffait et il cherchait aussitôt, avidement, à rencontrer le regard de Dionysia, pour contraindre le regard de Dionysia, à venir lire son jugement. Mais ce regard n'avait pas encore quitté la toile.

La voix aux modulations harmonieuses dit lentement, un peu bas, avec une sorte de joie grave:

— Elle vit!

Et Dionysia tourna la tête vers Tugdual. Il vit ses yeux émus, heureux, qui souriaient. Elle lui tendait la main. Il la prit, et pour la première fois osa l'effleurer de ses lèvres.

Elle rougit un peu, mais ne la retira pas. Il murmura:

— Mademoiselle, c'est à vous que je dois cela. J'étais l'esclave d'une sorte de hantise, et vous m'avez délivré...

— Je serais trop heureuse si je

FAITS DIVERS

MAISONS CAMBRIOLEES.

M. Omer Pesant, de la rue Delorimier, s'est plaint, hier, à la Sûreté que, durant son absence, samedi soir, des cambrioleurs sont entrés dans sa demeure, en enfonçant la porte d'arrière et ont ensuite disparu en emportant des fourrures et des bijoux pour une valeur de \$1,000.

On a aussi rapporté à la Sûreté que la maison de M. E. Lortie, voisin de M. Pesant, avait aussi été visitée et que les voleurs s'étaient emparés de bijoux pour une valeur de \$25.

AUTO RETROUVEE.

Le policier T. Gravel, a trouvé, hier matin, rue St-Laurent, à St-Lambert, une automobile qui avait été volée la veille et qui appartenait à M. W. Gingras, 1243, rue St-Denis. La voiture avait été volée tard, samedi soir, en face de la demeure de ce dernier.

MACABRE DECOUVERTE.

Le cadavre d'un nouveau-né, a été trouvé, samedi soir, vers sept heures, près du réservoir d'Outremont, par un jeune gargon du nom de René Prevost. En jouant avec des amis, Prevost a trouvé une boîte sur laquelle un couvercle avait été cloué. Comme elle paraissait lourde, il eut la curiosité de voir ce qu'elle contenait. Sa surprise fut grande lorsqu'il aperçut le cadavre d'un nouveau-né. Il a aussitôt fait part de sa découverte à la police, qui, à son tour, a fait transporter le cadavre à la morgue. Le coroner tiendra une enquête.

HORS DE DANGER.

François-Xavier Lachance, 16 ans, qui s'est fracturé le crâne en faisant une chute dans le puits de l'ascenseur au magasin N.-G. Valiquette, rue Ste-Catherine-est, où il était employé, est maintenant en bonne voie de guérison, à l'hôpital Notre-Dame où il a été transporté.

LES ALARMES.

Neuf alarmes ont été sonnées au cours des dernières quarante-huit heures. Elles ont été rapportées comme suit:

Dimanche matin: 7h. 28. Boîte 317, angle Lagachetière et Sanguinet. Fausse alarme.

9h. 05. Boîte 8213, angle Dandurand et Chabot. Légers dommages au no. 1950, rue Delorimier.

Samedi matin: 1h. Boîte 277, angle Archibald et Church. Légers dommages à un garage.

5h. 14. Boîte 9163, angle St-Laurent et Crémazie. Feu de cheminée.

10h. 30. Boîte 911, angle Garnier et boulevard St-Joseph. Légers dommages.

10h. 59. Boîte 766, angle Cartier et Lalonde. Fausse alarme.

Soir: 10 h. 09. Boîte 252, angle des Manufacturiers et Ropery. Fausse alarme.

10h. 38. Boîte 248, angle Atwater et St-Patrice. Fausse alarme.

10h. 56. Boîte 3439 angle St-Antoine et Atwater. Fausse alarme.

POUR LE NOUVEAU PONT DE MONTREAL

UNE NOMBREUSE DELEGATION DES MUNICIPALITES DE LA REGION DE MONTREAL SE REND A OTTAWA DEMAIN MATIN, POUR HATER LA REALISATION DU PROJET.

MM. Joseph Beaubien, maire d'Outremont, Alexandre Thurber, maire de Longueuil et Rosaire Prieur, maire de Pointe-aux-Trembles, organisent en leur qualité de président, vice-président et de secrétaire de l'Union des municipalités de Québec, une délégation auprès des autorités fédérales, demain, en faveur du nouveau pont projeté entre Montréal et la rive sud. Ils ont retenu un train spécial pour les délégués des municipalités de la région de Montréal, lequel quittera la gare Windsor à 9 h. 15, mardi matin, pour se rendre à Ottawa.

La délégation comprendra des représentants d'au moins 125 municipalités de la rive sud tant de la vallée du Richelieu que d'ailleurs; au moins trois cents municipalités ont pris part au mouvement. Elle comprendra aussi des représentants des Chambres de commerce de Montréal, de Sherbrooke, du district du Saint-François, de Sorrel, de St-Hyacinthe, des Boards of Trade de Montréal ainsi que de ceux de la rive sud, de l'Automobile Club of Canada, de l'Association des automobilistes de Montréal, de l'Association des marchands détaillants de Montréal, du conseil municipal de Montréal et des municipalités environnantes.

Les directeurs de l'Union ont

ETONNANTE LA MANIERE DONT IL L'A RETABLI

Ainsi s'exprime Mme. Lemery de Brockville, Ontario, au sujet du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Brockville, Ontario. "J'ai pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham pour la faiblesse et les maux de femmes. J'étais si faible parfois que je ne me tenais pas debout. Cela dura près de trois ans, n'obtenant aucun effet des divers remèdes que je prenais. Trouvant un de vos petits livres à ma porte, un jour, j'ai pensé à l'essayer. J'en suis à ma cinquième bouteille, et c'est étonnant la manière dont il m'a rétablie. Je suis bien mieux, je n'ai plus de faiblesses et fais tout mon travail. Je recommande votre Composé Végétal à toutes celles que je connais, et vous pouvez utiliser mon témoignage pour le bénéfice d'autres femmes."

—Mme Casey Lemery, 176 rue Abbott, Brockville, Ontario.

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est un remède pour les maladies féminines, et est soutenu par une réputation de près de 50 ans.

ANTIKOR-LAURENCE

UNE RADICALE DES CORPS

EN VENTE PARTOUT 25c

ANTIKOR-LAURENCE, MONTREAL

BON-OPTO

est recommandé à ceux qui portent des lunettes.

comme tonique épurateur et fortifiant pour débarrasser les yeux de la poussière, des impuretés, de la fumée et des autres substances étrangères.

BON-OPTO fortifie la vue

Gagnez une automobile en mangeant le meilleur jambon marque

CONTANT

Voir notre annonce du samedi.

dressé un mémoire très précis de la question, mémoire qui sera remis au premier ministre et à ses collègues au cours de l'entrevue qui aura lieu demain midi. C'est en quelque sorte tout l'historique du mouvement qui date déjà depuis nombre d'années et qu'on espère beaucoup mener à bonne fin par la construction du pont.

M. Joseph Archambault, député de Chambly-Verchères, présentera lui-même la délégation aux ministres fédéraux.

Convention conservatrice

ELLE AURA LIEU LES 8 ET 9 MAI AU SOIR A L'HOTEL VIGER.

Les membres du parti conservateur de la province de Québec tiendront une grande convention, à l'hôtel Viger, les 8 et 9 mai prochain. Cette convention sera sous la présidence conjointe de MM. L.-J.-S. Morin et E.-W. Sayers, et réunira, dit-on, environ trois cents délégués. Parmi les personnalités qui y assisteront, on mentionne les noms de MM. Arthur Sauvé, chef de l'opposition à Québec depuis 1916; E.-L. Patenaude, brigadier général; C.-A. Smart, député de Westmount, district de Montréal; P.-J. Dufresne, député de Joliette; C.-E. Gault, député de St-Jeorge, district de Montréal; Jos. Renaud, député de Laval, sir Olivier Taillon, ancien premier ministre de la province, etc.

La convention se terminera, le 9 mai au soir, par un grand banquet.

GOODWIN

Nos Complots à \$30.00 pour hommes

sont confectionnés à la main

Tous les modèles — toutes les grandeurs — comprenant les fortes tailles. En tissus croisés, laines filées, étoffes du pays et serges. Quelques couleurs:

Serge gris pâle ou foncé.

Quadrillé gris pâle ou foncé.

Rayé fantaisie gris et brun.

Quadrillé fantaisie de teinte pâle.

Quadrillé brun pâle.

Rayé gris pâle.

Gris pâle rayé de brun.

Devant droit pour la plupart. Les uns mi-doublés.

ELEGANTS — DURABLES — PEU COUTEURS

Un mot de nos complots à 27.50 en serge bleu marine, avec deux pantalons.

Et de nos complots à 50.00 en draps anglais.



—Au rez-de-chaussée

Dans les Cravates

Réellement un choix est difficile tant la variété de couleurs et de dessins est étendue.

Cravates de soie françaises, 1.00, 1.50, 2.35 et 3.00.

Cravates tricotées anglaises, 3.35 et 3.50.

Cravates tricotées françaises, 4.00.

Cravates de fibre de soie, 2.00.

—Au rez-de-chaussée.

A notre Rayon des Chemises

Un assortiment pouvant satisfaire les plus difficiles.

Chemises de percale ou de batiste, 1.50.

Chemises de zéphir, 2.65 et 3.50.

Chemises de taffetas laine et coton, 5.00.

Chemises de taffetas de laine, 8.50.

Chemises de soie, 4.50 à 7.50.

Chemises avec faux-col assorties, 2.25 à 3.50.

—Au rez-de-chaussée.

Goodwin's LIMITED



retrouvés à Cannes. Il est veuf de puis deux ans, sans enfants, et très riche, car son père vient de mourir. Sa femme ne l'a pas rendu fort heureux, assure un de ses compatriotes qui a donné ces détails à Calixte Sormagnes. Celui-ci n'en a pas dit mot à Dionysia. Jamais il ne lui a reparlé de Stephanos Damapoulos.

Pendant un moment, ils avancèrent en silence. Maintenant, ils franchissaient la grille, dépassaient la petite maison du jardinier et commençaient à descendre le sentier rocailleux, à travers la pépinière. Ils passèrent près des bassins de pierre. De grandes ombres s'étendaient sur l'eau immobile, entre les reflets pâles que répandait un mince croissant de lune. Des parfums frais et doux s'échappaient de la pépinière, en se mêlant à la senteur fine des pinèdes toutes proches. Sous les pas des deux hommes, la pierre déchaussée gaisant, roulait avec un bruit mat. Autour d'eux, dans l'ombre bleue de la nuit, ils n'entendaient que le silence, car le grand vent qui avait battu la côte tout le jour s'était calmé aux premières annonces du couchant.

Heurtal dit tout à coup d'un ton bref, aux notes légèrement fêlées: — Je vais vous quitter ces jours-ci, Meurzen.

Tugdual s'exclama: — Nous quitter? Je vous croyais ici pour deux mois?

(à suivre)

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHE
DES VIVRES

LES ARRIVAGES DE LA SEMAINE
DERNIERE POUR LE BEURRE,
LE FROMAGE ET LES OEUFS.—
LA PREMIERE ENCHERE A
FARNHAM.

Les arrivages de beurre, à Montréal, au cours de la semaine dernière, ont été de 3,550 colis, une diminution de 2,501 colis comparativement à la semaine précédente et une augmentation de 1318 colis comparativement à la semaine correspondante en 1921. Le total des arrivages, du premier mai 1921 au 8 avril 1922 indique une augmentation de 44,788 sur les arrivages de période correspondante 1920-21.

Les arrivages de fromage, à Montréal, la semaine dernière, ont été de 2,174 boîtes, ce qui indique une augmentation de 943 boîtes sur la semaine précédente et une augmentation de 648 boîtes sur la semaine correspondante en 1921. Du premier mai 1921 à date, le total des arrivages marque une augmentation de 122,652 boîtes sur la période correspondante 1920-21.

Il est arrivé, à Montréal, samedi, 6,707 caisses d'œufs, au lieu de 1,975 caisses le samedi précédent et de 3,342 caisses le jour correspondant l'an dernier. Les arrivages de la semaine dernière ont été de 21,302 caisses au lieu de 15,156 caisses la semaine précédente et de 19,991 caisses le même jour l'an dernier.

Le total des arrivages, du premier mai à date, a été de 691,093 caisses, au lieu de 646,214 caisses pour la période correspondante 1920-21.

LES ENCHERES RURALES

Farnham, 10. — La "Eastern Townships Rairymen's Exchange" a tenu, samedi, sa première vente à l'enchère de la saison 1922, qui ouvre une semaine plus tôt que la saison 1921. On a offert 321 colis de beurre de crémère. La demande était bonne et le tout s'est vendu 88 s. ¼, la livre, f. o. b.

LES PRIX DU GROS

Nouvelle récolte:
1ère qualité, le baril\$8.50
2ème qualité, le baril\$8.00
Forte à boulanger, le baril.....\$7.80

OEUF

Strictement frais 32s.
Spéciaux 35s.
Craqués 28s.

BEURRE

Pasteurisé 43s.
Premier choix 43s.
Deuxième choix 39s.
En bloc d'une livre:
Pasteurisé 44s.
Premier choix 44s.
De choix 40s.

FROMAGE

Fort 24s.
Doux 19s.
Oka 36s.

SAINDOUX

En seau 17 1-2s.
En tinette 17s.
Bloc, 1 livre 19s.
(Les prix des œufs, du beurre, du fromage et du saindoux sont fournis par la maison J.-A. Vailancourt, 116, 618, rue Saint-Paul.)

LE MIEL

Le miel blanc coulé se vend à \$4.50 le seau de 30 livres. Le miel de sarrasin se vend \$4.05 le seau de 30 livres.

LES VIANDES FUMÉES

Les jambons de 8 à 12 livres font de 33 à 34s. la livre et les autres plus lourds de 30 à 31s., le jambon à déjeuner (bacon) fait 28 s.

LES POMMES DE TERRE

Les pommes de terre blanches du Québec se vendent actuellement \$1.00 le sac de 80 livres. Les patates de Montréal, variétés communes se vendent de 50 à 60 s. le sac de 80 livres. Les pommes de terre blanches "Cobler" du Nouveau-Brunswick font \$1.25 les 80 livres. Ce sont surtout des pommes de terre de semence. Les pommes de terre rouges de l'île du Prince-Edouard font 85 s. les 90 livres. (Le prix de gros des pommes de terre nous est fourni par la maison A. Lalonde.)

Acquisition pour
l'agence McKim

L'agence de publicité McKim, L. Limited, annonce que M. William Findlay, gérant d'affaires du "Toronto Globe", entrera à son service le premier mai, comme membre du bureau exécutif. Ce bureau consiste actuellement de MM. W. B. Sommerset, C.-T. Pearce et H.-E. Stephenson.

La firme A. McKim, Limited, fondée par feu Anson McKim, il y a 32 ans, a été la première agence de publicité au Canada. Elle a des bureaux à Montréal, Toronto, Winnipeg, Hamilton et Londres, Angleterre. L'agence McKim compte parmi sa clientèle plusieurs des maisons commerciales et industrielles les plus en vue du Canada. La politique de l'agence a toujours été de suivre les développements de cette science nouvelle qu'est la publicité pour en faire profiter ceux qui s'adressaient à elle pour lancer des campagnes d'annonce. C'est dans ce but de rendre son organisation encore plus efficace qu'elle a retenu les services de M. Findlay. Ce sera une compétence de plus au service d'une organisation déjà considérable.

M. Findlay est une figure très en vue parmi les gérants de journaux, non seulement au Canada mais aux Etats-Unis.

Il a été longtemps vice-président et gérant de la Ottawa Free Press. C'est lui qui s'est occupé de la fusion de ce journal avec le Ottawa Journal. Depuis trois ans il était le gérant d'affaires du Toronto Globe. Tout en ayant une vaste expérience des affaires de journaux M. Findlay est aussi une autorité en matière de publicité.

M. Findlay a occupé plusieurs postes importants dans les associations de journaux et dans d'autres associations. Il fait actuellement partie du comité chargé du Bureau of Advertising of the American Newspaper Publishers Association et il est le président du Canadian Advisory Committee of Audit Bureau of Circulation. Il est membre du comité exécutif de la Canadian Good Roads Association et directeur de la Ontario Motor League.

Assemblée spéciale

Une assemblée générale et spéciale des actionnaires de la "Canadian General Electric Company," aura lieu à Toronto, le 23 avril, à midi. (Suite à la 7ème page)

NOUVELLE EMISSION

\$1,374,500

WAYAGAMACK PULP AND PAPER COMPANY, LIMITED

Obligations-Or 6% — Première Hypothèque — Amortissables

Datées du 1er février 1911. — Remboursables le 1er février 1951. — Capital et intérêts payables à la Québec Savings and Trust Company, Montréal. Intérêts payables les 1er août et 1er février. Obligations à coupons de \$1,000 et \$500 nominal, admises à l'enregistrement pour le capital seulement. Remboursables en totalité à toute date d'échéance des intérêts, sur préavis de trois mois, ou en partie annuellement, pour les fins du fonds d'amortissement créé, sur préavis de six semaines, — à 105 et les intérêts courus, au gré de la Compagnie. Fiduciaire: Québec Savings and Trust Company, Montréal, successeurs de la Dominion of Canada Trust Corporation.

CAPITAL

(tel qu'après la présente émission)

	Montant autorisé et émis	En circulation
Obligations-Or 6% première Hypothèque, amortissables	\$5,000,000	
Moins: rachetées, amorties ou versées au Trésor		
pour l'amortissement	869,700	\$4,130,300
Actions ordinaires	\$5,000,000	\$5,000,000

Les obligations aujourd'hui offertes représentent le solde de la somme autorisée, moins les titres retirés aux fins d'amortissement.

Fonds d'amortissement: Une somme égale à 1% de la valeur au pair des obligations mises en circulation, sera affectée à leur amortissement. Le fonds ainsi créé, à partir du 1er février 1917, sera suffisant pour racheter d'ici l'année 1950 la totalité des \$5,000,000 d'obligations émises.

On trouvera ci-après la substance des renseignements que nous avons obtenus de sources officielles, dont la lettre du président, et des rapports techniques qui la supplémentent :

Il est reconnu que la Wayagamack Pulp and Paper Company, Limited, possède et exploite les usines de pâtes à sulfate et de papiers d'emballage "Kraft" les plus vastes et les plus importantes du monde. Son produit est répandu sur toute la surface du globe. Partout il est un "standard" de qualité. La gestion de l'entreprise est énergique, efficace et soucieuse d'économie.

L'exploitation comprend des usines de papier "Kraft" et de pâtes à sulfate, un moulin de sciage, et diverses propriétés dans la ville de Trois-Rivières, aussi des chantiers échelonnés le long de la rivière St-Maurice, le tout en parfait état d'entretien, bâtiments construits en acier, béton et brique, et pratiquement à l'épreuve du feu dans toutes leurs parties.

La production annuelle est de :

Bois marchand	20,000,000 pieds B.M.
Pâtes à papier "Kraft"	78,000 tonnes
Papier "Kraft"	39,000 tonnes

Le domaine forestier appartenant à la Compagnie, tenu par concessions de la Couronne, a une superficie totale de 2,056 milles carrés, répartie en trois groupes comme suit :

Rivière St-Maurice	1121 milles carrés
Portneuf	484 "
Rivière York, Gaspésie	451 "
	2056 milles carrés

Ses forêts contiennent en très grandes quantités les bois à pâtes et marchands, lesquels, d'après une estimation modérée, suffiront à tous les besoins futurs de la Compagnie. Les facilités de transport par eau sont des meilleures.

La valeur certifiée au bilan de l'actif immobilisé — bâtiments, plant, outillage, concessions forestières, etc., est de \$10,888,205

L'actif disponible (fonds de roulement), après avoir donné effet à la présente opération de finance et pourvu à toutes créances exigibles de tiers, sera de 1,418,101

soit au total un actif net de \$12,306,306 ou 2.65 fois le montant d'obligations émises, la présente tranche comprise.

Le revenu annuel applicable aux charges d'intérêts, dépréciation, etc., établi pour la période de cinq ans, de 1917 à 1921 inclusivement, malgré un déficit d'exploitation de \$156,712 en 1921, s'élève à \$1,054,464, soit 3 1/2 fois l'intérêt sur les \$5,000,000 d'obligations autorisées.

L'objet de la présente émission est de rembourser la Compagnie de dépenses imputables au compte capital, — installation de nouvelles machines à papier, améliorations et outillage nécessaires à un accroissement de production.

\$3,500,000 d'obligations de la Compagnie sont déjà inscrites à la cote officielle en Bourse de Montréal. Demande d'inscription sera faite immédiatement pour le solde de l'émission comprenant les obligations maintenant offertes.

Prix: 77.50 et l'intérêt couru — pour rapporter 8%

Disponibilité immédiate des titres définitifs.

Commandes reçues par fil, à nos frais. Livraison gratuite.

GEO. BEAUSOLEIL & CIE
112, rue St-Jacques, Montréal.

R. A. DALY & COMPANY,
Edifice Banque de Toronto, Toronto.

R. C. MATTHEWS & Co. LIMITED.
Edifice "C. P. R." Toronto

MCLEOD, YOUNG, WEIR & Co.
LIMITED.
23, rue Jordan, Toronto.
40, rue Hospital, Montréal.

RENÉ-T. LECLERC
160, rue Saint-Jacques, Montréal
74, rue Saint-Pierre, Québec.

Les renseignements ici contenus, sans engager notre responsabilité, nous paraissent dignes de foi, ayant été guidés à bonne source, ce qui sert à guider notre jugement dans l'achat des titres.

L'une des plus grandes industries du jour

L'une des industries les plus rémunératrices de la province de Québec aujourd'hui est celle de la bière.

Le permis de vendre de la bière, dans toute sa force, a fait plus que n'importe quelle législation pour éloigner les maux dus à l'intempérance, et la bière s'en est ainsi venue pour rester.

Mais la demande à l'heure actuelle est plus forte que la production et elle augmente chaque jour.

C'est pour répondre à cette augmentation du commerce et à l'énorme demande d'une bière plus douce dans l'Ontario que la Cosgrave Export Brewery Company, Limited, met actuellement en vente 25,000 actions de son stock à \$10.00 chacune, en vue d'agrandir son établissement et d'accroître son capital d'opération.

La Cosgrave Export Brewery, Limited, autrefois la Cosgrave Brewery Company, Limited, la plus vieille brasserie de l'Ontario, est célèbre depuis plus de 60 ans pour la qualité de ses produits.

La capitalisation actuelle de la compagnie est de \$1,000,000, divisés en 100,000 actions de capital-actions de la valeur au pair de \$10.00 chacune.

Le stock est payé entièrement et non saisissable et il n'y a contre lui aucune réclamation antérieure sous forme d'obligations ou d'actions privilégiées.

Pour chaque action de son stock, la compagnie a un actif d'une valeur estimée à \$15.00, soit 150 pour cent de sa valeur au pair. En 1908, un syndicat anglais offrit d'acheter la brasserie Cosgrave pour \$1,200,000, mais l'offre fut refusée.

Les recettes nettes en décembre dernier, le second mois où les produits Cosgrave ont été mis sur le marché, furent de \$8,202,72, soit 10 pour cent du capital autorisé, et cela durant l'un des mois où il se consomme le moins de bière de toute l'année et sur un territoire où les brasseries locales font la concurrence la plus active. Les mois d'été devraient donc tripler au moins ces recettes.

Ce chiffre ainsi triplé signifierait que les actions feraient elles-mêmes plus que tripler leur actuelle valeur au pair.

La capacité de production de la brasserie est de 100,000 barils par année, avec équipes de jour seulement, et, même avec le profit ridicule-ment bas de \$2.50 par baril, les gains de la compagnie équivalraient à 25% de sa capitalisation entière.

Le travail de jour à lui seul signifierait pour vous \$2.50 par année sur chaque \$10.00 ou \$25.00 sur chaque \$100.00 placé au capital de la compagnie.

Calculez vous-mêmes ce que seraient les recettes si une équipe de jour et une de nuit travaillaient à la brasserie et que la brasserie produisît de 175,000 à 200,000 barils par année, comme son outillage le lui permet.

Il n'y a que 25,000 actions de ce stock offertes actuellement, et, au prix populaire de \$10.00 chacune, nous croyons qu'elles seront toutes vendues en peu de temps. Ce que vous auriez donc de mieux à faire serait de remplir sans délai la formule de souscription suivante pour le nombre d'actions que vous désirez.

On expédiera par la poste sur demande une circulaire donnant des renseignements complets.

COSGRAVE
EXPORT BREWERY Co., Limited

103 St-François-Xavier Montréal

Téléphone Main 115

Formule de Souscription

Cosgrave Export Brewery Company, Limited, Date.....1922
103, rue St-François-Xavier, Montréal.

Je souscris par les présentes.....actions de la Cosgrave Export Brewery Company, Limited, à \$10.00 l'action pour lesquelles j'inclus un chèque ou mandat pour la somme de \$.....

On devra faire les chèques payables à l'ordre de la Prudential Trust Company, Limited, agents commissionnaires.

Nom.....
Adresse.....

VILLE DE SOISSONS, France

14 1/2 ans — 6%

Garantie par des engagements pris par la
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Payable à Montréal, Québec, Toronto, New-York,
Londres et Paris

COUPURES: \$100, \$500 et \$1,000.

PRIX: \$91 et intérêts pour rapporter 7%

Crédit Canadien Incorporée

99, Saint-Jacques
MONTREAL

La Corporation des Obligations Municipales Limitée
116, Côte de la Montagne, 7, Place d'Armes,
Québec, Que. Montréal.

Trust Building, rue Sparks,
Ottawa, Ont.

ACHETEZ UN JAMBON
CONTANT
et gagnez une automobile.
Voir notre annonce du samedi.

District de Montréal, Cour Supérieure
Province de Québec,
No 448.
DAME EVA GOLDBERG, des cité et district de Montréal, épouse commune en biens de ABRAHAM JACOB WEINER, des mêmes lieux, demanderesse, contre ABRAHAM JACOB WEINER, des mêmes lieux, défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause, le 1er mars 1922.
M. GABRIEL,
Procureur de la demanderesse.

IN RE: LA COMPAGNIE DES
ABATTOIRS DE QUÉBEC

La soussignée, fidéicommissaire nommée à l'acte de fiducie en date du 13 septembre 1916, devant Mre Ernest F. Varennes, notaire, pour la garantie des dettes et des intérêts par la Compagnie ci-dessus nommée, donne avis aux porteurs des dites dettes, que les biens immobiliers hypothéqués en vertu dudit acte, sont annoncés dans la Gazette Officielle de Québec du 18 mars dernier, pour être vendus le 21ème jour d'avril courant à dix heures du matin au bureau du Sheriff, au Palais de Justice, à Québec.

LA SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE, Fidéicommissaire.
Il y a des journaux qu'on feuillette distraitement. Il y en a d'autres qu'on lit. Le Devoir est un journal à lire. Un mois, 50 sous, un an, \$6.

Savez-vous comment placer
votre argent ?

— c'est là le plus important problème que vous ayez à résoudre.
La meilleure chose à faire est de vous renseigner sur le sujet en devenant un lecteur assidu de

L'INFORMATION

FINANCIÈRE ET INDUSTRIELLE
Le seul journal financier canadien-français au Canada

Abonnez-vous aujourd'hui.

\$2.00 PAR ANNÉE \$1.00 POUR SIX MOIS

L'INFORMATION,
335 ouest, rue Craig, Montréal.
Ci-joint veuillez trouver au montant de \$..... pour lequel je vous prie d'adresser L'INFORMATION pendant mois à
NOM
D'ADRESSE

PROPRIÉTÉ à ECHANGER

RUE PAPINEAU, PRES MONT-ROYAL, 75 pieds de front, 13 logements chauffés, terrain 75 x 145, avec construction à l'arrière de 30 x 75 à 3 étages servant de garage, entrepôt, etc.
On acceptera bons terrains et autre propriété en échange avec du comptant.

PETIT & PETIT, LIMITEE

694, Mont-Royal est Tél. St-Louis 3968

LA VIE SPORTIVE

Nos boxeurs canadiens-français ont remporté les honneurs

Tous les championnats de la province ont été gagnés par les nôtres — Cinq titres pour les représentants du cercle Outremont — Blain du National gagne dans la classe de 108 livres — Lirzin et Archambault, du Ste-Brigide, victorieux.

Le cercle Outremont a pris la plus grosse part du gâteau en décrochant cinq championnats, ce qui égale le record établi par les pugilistes du M. A. A., il y a quelques années. Paul Lahaye a remporté le titre dans deux classes, Andrew Beaubien, s'est classé premier dans la classe 158 livres; Vincent McKeown a gagné la finale dans la catégorie des boxeurs à 145 livres et H. Robert est le nouveau champion de la classe des poids légers.

L'Association Sainte-Brigide compte maintenant deux champions dans Lirzin et R. Archambault. Le National a fourni le plus habile champion du tournoi dans la personne de Georges Blain, de la classe de 108 livres. Notre grande association canadienne-française possède aussi un autre boxeur d'avenir dans Georges Chabot, mais ce petit pugiliste n'a pas pris part aux finales, car l'instructeur Brosseau lui a conseillé de ne pas participer à ces combats. Chabot n'est âgé que de quinze ans et pour peu qu'il continue à suivre régulièrement ses séances d'entraînement il sera de taille l'an prochain à figurer avantageusement dans les championnats.

Le seul champion de 1921 à se classer au premier rang cette année est Vincent McKeown, du cercle Outremont, qui a enregistré un "knockout" technique contre Lambton, des Grenadiers Guards. Le prix de McKeown ne lui fut pas présenté, car une enquête est actuellement faite sur son cas car son titre d'amateur est mis en doute par le fait que ce boxeur a déjà figuré au programme au théâtre Saint-Denis contre Sailor Jones, un professionnel.

Les prix furent présentés aux champions et aux boxeurs qui se sont qualifiés pour les finales. M. Pierre Bélanger, chef de police, a fait la présentation des médailles. Les officiers du M. A. A. A. méritent nos plus sincères félicitations pour la manière dont ce tournoi fut conduit et les juges et arbitres méritent aussi des éloges pour l'impartialité dont ils ont fait preuve en rendant leurs décisions.

SOMMAIRE

Classe 115 livres, semi-finale.—R. Lirzin, Ste-Brigide, contre G. Chabot, National. Lirzin a gagné par défaut.

Classe 115 livres, semi-finale.—W. J. Napier, Calvin A. A., contre S. Mireault, Champêtre, Mireault gagne par un knockout à la troisième ronde.

Classe 108 livres, semi-finale.—D. O'Sullivan, Cercle Outremont, contre S. Rennie, Grenadier Guards. S. Rennie a obtenu la décision.

Classe 108 livres, semi-finale.—A. Gagné, Champêtre, contre G. Blain, National. Blain a gagné la décision.

Classe 145 livres, semi-finale.—V. McKeown, Cercle Outremont, contre J. Pollard, Cercle Champlain, McKeown a gagné par défaut.

L'inauguration le onze mai

Les directeurs de la "Eastern Canada Baseball League" se sont réunis, hier après-midi, au Windor, afin de discuter les préparatifs pour l'ouverture de la saison. Tous les clubs étaient représentés et on a réglé plusieurs questions importantes.

Comme nous l'avons déjà annoncé, la ligue jouera ses premières parties le 11 mai et les joutes d'ouverture auront lieu à Trois-Rivières ainsi qu'à Montréal. Le Valleyfield jouera dans la cité de Lavolette pendant trois jours, les 11, 12 et 13 mai, tandis que le club local recevra la visite des Ottawa ces mêmes jours-là.

Les deuxième série auront lieu entre les Ottawa et les Trois-Rivières, tandis que le Valleyfield visitera le Montréal. Ces parties auront lieu les 14, 15 et 16 mai.

La première visite des Trois-Rivières à Montréal aura lieu le 17 mai, tandis qu'Ottawa jouera à Valleyfield. Les dates de ces joutes sont les 17, 18 et 19 mai.

Le Montréal ne jouera pas à l'étranger avant le 20 mai, alors qu'il se rendra à Valleyfield. Il y jouera aussi les 21 et 22 mai, tandis que Trois-Rivières jouera à Ottawa ces mêmes jours.

On a aussi annoncé à l'assemblée que la nouvelle ligue avait été reconnue par l'Association des Ligues Professionnelles, dont le bureau-chef est situé à Auburn N.Y. La ligue a été classée dans la catégorie "B".

Ideal St-Stanislas

Cette équipe qui portait l'an dernier le nom de Ideal Ind. a changé son nom en celui de Ideal St-Stanislas, afin de représenter la paroisse où la majorité de ses joueurs demeurent. Les supporters de cette équipe sont priés d'en prendre avis.

A une assemblée tenue récemment, cette équipe a fait l'élection de ses officiers pour la prochaine saison. Furent élus aux diverses charges, les membres suivants:

M. L'échevin J.-A. Trépanier, patron; M. A. Sigouin, prés. hon.; M. Wm Lamarre, vice-prés. hon.; M. P. Lavallée, (constable), prés. actif; M. Gareau, vice-prés. actif; M. Beaudet, gerant; E. Langlais, capitaine; Les MM. suivants furent nommés directeurs: Alphonse Langlais, Joseph Langlais, G. Letour-

LES YANKEES TRIOMPHENT DES DODGERS

New-York, 10. — Les premières joutes de baseball ont été jouées samedi après-midi en cette ville lorsque les Yankees ont défait les Dodgers par 5 à 3 et que les Giants ont triomphé des White Sox par 5 à 3 également, dans des joutes d'exhibition.

Les parties de samedi et d'hier ont donné les résultats suivants:

A Saint-Louis:—
Saint-Louis, Am. 10 13 0
St-Louis, Nat. 2 9 1
Batteries: Shocker et Severide; Sherdel et Ainsmith.

A Philadelphie:—
Philadelphie, Nat. 2 5 1
Philadelphie, Am. 9 15 0
Hubbell et Henline; Naylor et Perkins.

A Columbus:—
Cleveland, Am. 10 14 2
Columbus, Ass'n 4 7 4
Batteries: Uhle, Pott et Nunnaker; Lowdermilk, Northrop et Bartley, Lees.

A Indianapolis:—
Detroit, Am. 5 7 3
Indianapolis, Ass'n 7 14 3
Batteries: Cole et Bassler; Hill, Weaver et Krueger.

A Louisville:—
Louisville, Ass'n 11 15 2
Nashville, South, Ass'n 2 6 2
Batteries: Tincup, Cullop et Meyer, Deighan; Lucas, Gallagher et Morrow.

A Saint-Louis:—
St-Louis, Am. 6 12 1
St-Louis, Nat. 3 12 3
Batteries: Vangilder et Severide; Doak, Barfoot, North, Perica et Ainsmith.

A Brooklyn:—
Yankees 5 10 0
Brooklyn 2 10 0
Batteries: Jones, Hoyt et Devormer; Ruether, Decatur et Deberry, Taylor.

A New-York:—
White Sox 4 9 0
Giants 5 8 1
Batteries: Faber, Hodge et Schalk; Douglas, V. Barnes et Smith.

Dans la joute de dimanche, le Chicago American, a défait le New-York National, par un score de 3 à 2.

A New-York:—
Chicago, Am. 3 10 1
New-York, Nat. 2 6 0
Batteries: Wilkinson et Schalk; J. Barnes, Shea, Jonnard et Snyder.

A Washington:—
Washington Am. 2 5 0
Washington Nat. 3 7 4
Batteries: Marquard, McQuillan, Oeschger et O'Neil; Mogridge, Zachary et Gharrity.

A Boston:—
Boston Nat. 2 10 1
Washington Am. 3 9 2
Batteries: Watson, Fillingim et O'Neil, Gowdy; Brillheart, Gleason et Gharrity, Pichnich.

A Philadelphie:—
Philadelphie Nat. 7 10 0
Newark Intern. 0 4 5
Batteries: Ring, Smith et Peters; Barnes, Kneisch, Gordy et Manning.

A Brooklyn:—
New-York, Am. 4 9 2
Brooklyn, Nat. 0 3 2
Batteries: Mays, Bush et Schang; Vance, Mameaux et Deberry, Miller.

Classe 115 livres, semi-finale.—R. Lirzin, Ste-Brigide, contre S. Mireault, Champêtre, R. Lirzin gagne sur "knockout" technique, Mireault abandonne à la deuxième ronde, réclamant un "fou" qui ne fut pas alloué.

Classe 108 livres.—G. Blain, National, contre Rennie, Grenadier Guards. Blain gagne par un knockout à la deuxième ronde.

Classe 145 livres.—V. McKeown, Cercle Outremont, contre G. Lambton, Grenadier Guards. McKeown gagne par un "knockout" à la deuxième ronde.

Classe 158 livres.—A. Beaubien, Cercle Outremont, contre W. Mill, M.A.A.A. Beaubien a obtenu la décision.

Classe 135 livres.—Baril, Cercle Champlain, contre Robert, Cercle Outremont. Robert a obtenu la décision après une ronde supplémentaire.

Classe 125 livres.—Archambault, Ste-Brigide, contre Dufort, Champêtre, Archambault a gagné la décision après une ronde supplémentaire.

Classe 108 livres, Georges Blain, National.

Classe 115 livres, Raymond Lirzin, Association Sainte-Brigide.

Classe 125 livres, A. Archambault, Association Sainte-Brigide.

Classe 135 livres, Horace Robert, Cercle Outremont.

Classe 158 livres, Vincent McKeown, Cercle Outremont.

Classe 145 livres, André Beaubien, Cercle Outremont.

Classe 175 livres, Paul La Haye, Cercle Outremont.

Classe poids lourd, Paul La Haye, Cercle Outremont.

neau, M. Ariel, F.-X. Fleury. Les propriétaires sont les deux frères F.-Ant. et L.-J. Fleury. M. Paquet, arbitre officiel l'an dernier a été de nouveau nommé à ce poste. Les joueurs suivant feront partie de cette équipe cette saison, L. Savard, receveur; Ernest Lachapelle, lanceur; E. Langlais, 1er but; A. Jette, 2e but; A. Chartrand, arrêt-court; G. Langlais, 3e but; voltigeurs: F. Ant. Fleury, L.-J. Fleury, H. Langlais, A.-L. Robinson, R. Bergeron, A. Lamoureux, R. Brisebois.

Les nombreux supporters de l'Ideal connaissent la valeur de ces joueurs, c'est à n'en pas douter qu'ils verront d'excitantes parties encore cette saison. Avec une telle équipe, cette équipe ne craindra aucun club amateur de la province. Tous les clubs amateurs sont priés de se mettre en communication avec le gerant.

Antonio Beaudet, 343, rue De Lanaudière. Tél. St-Louis 6551W (après 6 heures seulement).

Les Anglais sont défaits

Baltimore, 10. — L'équipe de croise Oxford-Cambridge a subi sa première défaite samedi après-midi aux mains de l'Université John Hopkins par un résultat de 11 à 2. Les équipes se composaient des joueurs suivants:

Johns Hopkins U. Oxford-Cambridge.
Routson but Lett
Bachman point Mennie
Turner couvert Clark
Zoller défense Switzer
Benedict défense Coates
Murphy défense Hopkins
Burnham centre Currie
Coady avant Bennett
Griffiss avant Nevelan
Turnbull avant Lee
Bauernschmidt exté. Pearson
McDaniels inté. Wansbrough

Points — Oxford-Cambridge: Wansbrough (2), Johns Hopkins University. McDaniel (3), Burnham (2), Griffiss, Turnbull (2), Coady, Bauernschmidt (2).
Arbitre: Casper Wiley.

La victoire à Cambridge

Londres, 10. — Cambridge a gagné la course de quatre milles, à relais, disputée au club "Queens" samedi après-midi. L'Université Pennsylvania fut deuxième et Oxford troisième.

Le temps fut de 11 minutes et 7-25 secondes. Celui du second fut de 11 minutes 20 secondes et celui du troisième de 18 minutes 35 secondes.

COMMERCE ET FINANCE

(suite de la 6ème page)

A Wall Street

New-York, 10 (10 h. 30) — L'accumulation des commandes d'achat en fin de semaine a donné au marché, ce matin, en ouverture, un regain d'activité. Les rails ont ajouté à leur gain de samedi dernier, les transports de charbon eux-mêmes ne subissant pas le contre-coup des derniers développements dans la grève des mineurs. Les aciers indépendants ont été les plus grands vedettes, le Gulf States Steel réalisant un gain de 2 points %, des premières transactions, une réaction subséquente lui en a fait perdre la moitié. Il y a eu beaucoup de transactions de Pennsylvania Seaboard Steel, de Midvale et de New-York Air Brake; ces stocks ont réalisé des gains variant de fractions à un point. Les tabacs ont été les seuls stocks réactionnaires, le Sumatra et le Retail Stores perdant un point chacun.

Les faillites

Toronto, 10. — L'agence Dunn rapporte, pour la semaine terminée, 69 faillites, qui se sont produites au Canada et à Terre-Neuve, au lieu de 73 la semaine précédente. Voici comment les faillites se répartissent: Québec, 26; Ontario, 17; Nouvelle-Ecosse, 3; Manitoba, 7; Saskatchewan, 5; Colombie britannique, 7; Alberta, 3; Terre-Neuve, 1; il n'y a pas eu de faillites au Nouveau-Brunswick, ni dans l'Île-du-Prince-Edouard.

Les obligations

Wayagamack

La maison René-T. Leclerc vient de publier une lettre circulaire au sujet de l'émission de \$1,374,500 d'obligations de la Wayagamack Pulp and Paper, dont elle s'est portée acquéreur, conjointement avec quelques autres maisons de Montréal et de Toronto. Cette lettre est imprimée sur du papier fort, (kraft) provenant des usines de la compagnie Wayagamack, aux Trois-Rivières. Le public aura ainsi une occasion de connaître l'un des produits des usines Wayagamack. Dans ce même but de faire connaître sa marchandise, la compagnie publie, depuis longtemps, son rapport annuel sur du papier qu'elle fabrique. Les usines Wayagamack produisent actuellement à leur pleine capacité.

Les obligations, actuellement offertes au public, au prix de 77½, plus les intérêts courus, porte un intérêt de 6 p.c. Le rendement est d'environ 8 p.c. L'émission est de première hypothèque, à fonds de remboursement.

EMPRUNT DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Date, 10 avril 1922.

Echéance. Prix. Rendement.

1 déc. 1925. 98.25. 5.55

1 oct. 1931. 98.35. 5.20

1 mars 1937. 100.60. 4.98

1 nov. 1922. 99.95. 5.50

1 nov. 1923. 99.90. 5.65

1 déc. 1927. 100.90. 5.25

1 nov. 1933. 103.05. 5.15

1 nov. 1937. 105.30. 5.00

1 nov. 1924. 99.90. 5.60

1 nov. 1934. 100.25. 5.45

Tableau des cours fournis par L. G. Beaubien et Cie, agents de change, 50, rue D'Amoy, Montréal. Prix sujets à intérêt couru.

Comptes. Cote. Ventes.
Offre Dem. De 10 h. à 11 h. 30 a.m.
Exempts de l'impôt. Intérêt 5 p.c.
1925. 98.25

1937. 100.50 101.10 Intérêt 5½ p.c.
1922. 99.95 100.00 à 100 Intérêt 5 p.c.
1923. 99.90 100.00 à 99.95

1927. 100.90 101.00 Intérêt 5½ p.c.
1933. 103.05 103.20 à 103.25 Intérêt 5 p.c.
1924. 99.90 100.00 à 99.95 Intérêt 5 p.c.
1925. 100.25 100.35 à 100.35; 6000 à 100.30.

* Payable en fonds à New-York.

La Strathcona

Le gouvernement provincial vient de nommer MM. Turcotte et Merrill, liquidateurs, gardiens provisoires de la Strathcona Fire Insurance Company.

LYNCH VICTORIEUX

New-York, 10. — Joe Lynch, ancien champion poids-coq, a obtenu la décision contre Harry Martin dans un combat de douze rondes qui a eu lieu ici samedi soir. La rencontre fut lente.

Johnny Murray a obtenu la décision contre Red Cap Wilson, dans un combat, aussi de douze rondes.

VICTOIRE FACILE DE MIKE

Saint-Paul, Minn., 10. — Mike Gibbons, de St-Paul, a mis hors de combat Battling Ortega, de Portland, dans la première ronde d'un assaut de dix reprises qui eut lieu ici samedi soir. Ortega n'a pas logé un seul coup, tandis que Gibbons a frappé comme il l'a voulu.

POUR SE BATTRE CONTRE BUFF

Chicago, 10. — Pal Moore de Memphis, qui détient des décisions de journaux contre quatre anciens champions poids-coq, mais n'a jamais eu la chance de se battre pour le titre, vient d'annoncer qu'il a décidé de se faire promouvoir dans le but d'obtenir un combat avec décision avec Johnny Buff. Moore a dit qu'il garantirait personnellement \$40,000 à Buff pour un assaut pour le championnat.

Les parties d'ouverture

Les séries des ligues majeures de baseball seront inaugurées, mercredi, le 12 avril, alors que les joutes suivantes seront à l'affiche:

LIGUE NATIONALE

Brooklyn à New-York.
Boston à Philadelphie
Chicago à Cincinnati
Pittsburg à St-Louis.

LIGUE AMERICAINE

New-York à Washington.
Philadelphie à Boston.
St-Louis à Chicago.
Detroit à Cleveland.

LA MATINÉE À LA BOURSE

LA SEANCE DE CE MATIN A ENCORE ETE TRES ACTIVE. — LE STEAMSHIPS DE PREFERENCE SE HAUSSE DE DEUX POINTS.

Le marché local reste ce qu'il était depuis une semaine, très actif et très fort. Ce matin, plusieurs stocks ont touché de nouveaux hauts pour le mouvement, la préférence du Canada Steamships, tout particulièrement, qui, monté jusqu'à 46 1-4, n'a que très légèrement fléchi en fermeture, à 46. Le président de la compagnie M. Norcross est arrivé à New-York, samedi, venant d'Europe, et aujourd'hui il a commencé des pourparlers au sujet de l'émission d'obligations qui attend toujours d'être absorbée.

Un autre stock à manifester une forte tendance à la hausse a été le Steel of Canada, passé de 69 à 71. Vu l'excellente situation financière de la compagnie et les perspectives plus brillantes pour un avenir assez rapproché, il ne serait pas surprenant de voir le Steel atteindre un niveau encore plus élevé. La première préférence du B. E. Steel s'est bien comportée également, touchant un haut de 70. Le Brazilian, très actif, s'est haussé de trois quarts de point. Le Québec Railway s'est amélioré d'un demi-point à 26 1-2. Le Dominion Textile est monté de presque quatre points, le Shawinigan d'un point et demi, le Canadian Cotton, de trois points et demi, le Dominion Canners, d'un point et demi, le Wabash, de deux points, le Toronto Railway d'un point et demi. Les seules baisses remarquables de la séance ont été celles du Breweries, 3-4 de point, du Detroit, 1 point 7-8 et du Dominion Bridge, un demi-point.

Il s'est vendu, au cours de la séance, 11,396 actions dont 217 d'Atlatl, 414 de Breweries, 425 de Steel, 1,825 de Brazilian, 2,210 de Québec, 1,475 de Steamships de préférence, 320 de Smelting, 140 d'Asbestos, 328 de Bell Telephone, 295 de Brompton, 260 de Cement, 230 de Dominion Canners, 506 de Dominion Glass, 331 de Shawinigan.

A New-York, la prime sur le dollar canadien a varié de 1-8 à 2-3-8. Le franc français a fait à Montréal, 0.950 et à New-York, 0.924. La livre sterling a fait à Montréal, \$4.55 et à New-York, \$4.42 1-4.

La livre sterling

Cours du change sterling à New-York et à Montréal.

Livre sterling à New-York: Papier à 60 jours 437.75 447.00
Papier à demande 441.75 451.00
Par câble s.-marin 442.25 451.50
Cours du change new-yorkais: 2 — 2 1-8.
Le franc, 9.23 — 9.42.

Les valeurs canadiennes à Londres

Londres, 10. — Les valeurs canadiennes suivantes étaient cotées, ce matin, à la Bourse: Pacifique-Canadien, 159; Brazilian Traction, 43 1-2; Canadian General Electric, 96 1-2; Canada Steamship Voting Trust, 17; Dominion Steel, 25 1-2; Shawinigan, 111.

De la poussière de pierre

La ville demande des soumissions pour la fourniture de 4000 tonnes de poussière de pierre, dont elle se sert pour les pavages et les trottoirs. Les soumissions seront reçues le 18 avril, pour être ouvertes le 20 avril.

LE JAMBON

CONTANT

EST LE MEILLEUR
De plus vous pouvez gagner une automobile. Voir notre annonce du samedi.

Collections

Avec l'aide de ses succursales et agences au Canada, en Angleterre, en France, aux Etats-Unis, au Mexique, et à Terre-Neuve, ainsi qu'avec ses relations avec les différentes banques du monde entier, la Bank of Montreal est en état, pour une somme très raisonnable, de faire rentrer les dettes qui vous sont dues dans tout pays ou les objets canadiens peuvent être exportés.

BANK OF MONTREAL

ETABLI DEPUIS PLUS DE CENT ANS.

Il y a 25 Succursales à Montréal et dans les environs.

LA MATINÉE À LA BOURSE

(suite de la 6ème page)

A Wall Street

New-York, 10 (10 h. 30) — L'accumulation des commandes d'achat en fin de semaine a donné au marché, ce matin, en ouverture, un regain d'activité. Les rails ont ajouté à leur gain de samedi dernier, les transports de charbon eux-mêmes ne subissant pas le contre-coup des derniers développements dans la grève des mineurs. Les aciers indépendants ont été les plus grands vedettes, le Gulf States Steel réalisant un gain de 2 points %, des premières transactions, une réaction subséquente lui en a fait perdre la moitié. Il y a eu beaucoup de transactions de Pennsylvania Seaboard Steel, de Midvale et de New-York Air Brake; ces stocks ont réalisé des gains variant de fractions à un point. Les tabacs ont été les seuls stocks réactionnaires, le Sumatra et le Retail Stores perdant un point chacun.

Les faillites

Toronto, 10. — L'agence Dunn rapporte, pour la semaine terminée, 69 faillites, qui se sont produites au Canada et à Terre-Neuve, au lieu de 73 la semaine précédente. Voici comment les faillites se répartissent: Québec, 26; Ontario, 17; Nouvelle-Ecosse, 3; Manitoba, 7; Saskatchewan, 5; Colombie britannique, 7; Alberta, 3; Terre-Neuve, 1; il n'y a pas eu de faillites au Nouveau-Brunswick, ni dans l'Île-du-Prince-Edouard.

Les obligations

Wayagamack

La maison René-T. Leclerc vient de publier une lettre circulaire au sujet de l'émission de \$1,374,500 d'obligations de la Wayagamack Pulp and Paper, dont elle s'est portée acquéreur, conjointement avec quelques autres maisons de Montréal et de Toronto. Cette lettre est imprimée sur du papier fort, (kraft) provenant des usines de la compagnie Wayagamack, aux Trois-Rivières. Le public aura ainsi une occasion de connaître l'un des produits des usines Wayagamack. Dans ce même but de faire connaître sa marchandise, la compagnie publie, depuis longtemps, son rapport annuel sur du papier qu'elle fabrique. Les usines Wayagamack produisent actuellement à leur pleine capacité.

Les obligations, actuellement offertes au public, au prix de 77½, plus les intérêts courus, porte un intérêt de 6 p.c. Le rendement est d'environ 8 p.c. L'émission est de première hypothèque, à fonds de remboursement.

EMPRUNT DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Date, 10 avril 1922.

Echéance. Prix. Rendement.

1 déc. 1925. 98.25. 5.55

1 oct. 1931. 98.35. 5.20

1 mars 1937. 100.60. 4.98

1 nov. 1922. 99.95. 5.50

1 nov. 1923. 99.90. 5.65

1 déc. 1927. 100.90. 5.25

1 nov. 1933. 103.05. 5.15

1 nov. 1937. 105.30. 5.00

1 nov. 1924. 99.90. 5.60

1 nov. 1934. 100.25. 5.45

Tableau des cours fournis par L. G. Beaubien et Cie, agents de change, 50, rue D'Amoy, Montréal. Prix sujets à intérêt couru.

Comptes. Cote. Ventes.
Offre Dem. De 10 h. à 11 h. 30 a.m.
Exempts de l'impôt. Intérêt 5 p.c.
1925. 98.25

1937. 100.50 101.10 Intérêt 5½ p.c.
1922. 99.95 100.00 à 100 Intérêt 5 p.c.
1923. 99.90 100.00 à 99.95

1927. 100.90 101.00 Intérêt 5½ p.c.
1933. 103.05 103.20 à 103.25 Intérêt 5 p.c.
1924. 99.90 100.00 à 99.95 Intérêt 5 p.c.
1925. 100.25 100.35 à 100.35; 6000 à 100.30.

* Payable en fonds à New-York.

La Strathcona

Le gouvernement provincial vient de nommer MM. Turcotte et Merrill, liquidateurs, gardiens provisoires de la Strathcona Fire Insurance Company.

LYNCH VICTORIEUX

New-York, 10. — Joe Lynch, ancien champion poids-coq, a obtenu la décision contre Harry Martin dans un combat de douze rondes qui a eu lieu ici samedi soir. La rencontre fut lente.

Johnny Murray a obtenu la décision contre Red Cap Wilson, dans un combat, aussi de douze rondes.

VICTOIRE FACILE DE MIKE

Saint-Paul, Minn., 10. — Mike Gibbons, de St-Paul, a mis hors de combat Battling Ortega, de Portland, dans la première ronde d'un assaut de dix reprises qui eut lieu ici samedi soir. Ortega n'a pas logé un seul coup, tandis que Gibbons a frappé comme il l'a voulu.

IRLANDE

Une réunion républicaine

PLUS DE 250 DELEGUES SE SONT REUNIS A MANSION HOUSE — UN PROJET DE CONSTITUTION — CE QUE DIT M. DE VALERA.

Dublin, 10 (S.P.A.) — Le congrès de la section de l'armée républicaine irlandaise qui se soumet point aux autorités de l'Etat libre a tenu hier, à Mansion House, la deuxième séance de son congrès. La première réunion avait eu lieu dimanche, il y a quinze jours.

On rapporte que les membres du congrès ont discuté un projet de constitution nouvelle pour l'armée et une résolution proposant une dictature militaire. Environ 250 délégués venus de toutes les parties du pays ont assisté aux délibérations. Une garde composée de jeunes hommes revêtus en civil, mais armés de pistolets, surveillait les avenues de Mansion House.

LE CHAOS IRLANDAIS

Dublin, 10 (S.P.A.) — En prenant connaissance, hier, d'un programme de Chicago d'autant qu'on commence à croire la-bas que le chaos actuel qui règne en Irlande est attribuable aux agissements des "Rouges" et de personnes irresponsables, Eamon de Valera a déclaré que ce n'est pas la première fois que l'Irlande a souffert des fausses représentations et des calomnies de la presse contrôlée par les Anglais.

"Nous appuyant sur la justice et notre droit, nous avons déjà bravé ces mensonges de la presse, dit-il, nous le ferons encore."

On dit que le maire de Dublin et autres personnalités officielles s'occupent de faire passer la liste électorale, comme le désire M. de Valera. Le parti républicain et le parti favorable au traité anglo-irlandais ont tous deux demandé des souscriptions, afin de défrayer les dépenses des candidats qu'ils se proposent de mettre sur les rangs aux prochaines élections.

GUERRE CIVILE PROBABLE

Dublin, 10 (S.P.A.) — Dans un discours prononcé à Wexford, hier, Michael Collins, chef du gouvernement provisoire, a déclaré qu'à moins de changement immédiat dans le ton et les tactiques de certaines gens, il semblait qu'une guerre civile ne pourrait être évitée que par un miracle.

M. Collins a ajouté que dans cette éventualité, il est hors de doute que les Anglais reviendraient pour rétablir l'ordre que les Irlandais n'auraient pu établir eux-mêmes.

Les arrestations de train et les tentatives pour empêcher les réunions en faveur du traité ont continué, hier. Un train venant de Dublin à bord duquel M. Collins était supposé aller, les rails ayant été enlevés, Des individus armés ont empêché une équipe d'hommes de remplacer les rails. M. Collins avait joué ses ennemis en faisant le voyage durant la nuit.

Des milliers de personnes ont assisté à l'assemblée de Wexford. Il n'y a eu que de faibles signes d'opposition à M. Collins. Celui-ci a déclaré que le langage de M. Eamon de Valera était devenu celui d'un dangereux despote; que pendant que de Valera posait comme champion de la liberté, il en piétinait la figure sous ses pieds.

"Le langage de nos adversaires, déclare M. Collins, est celui de la trahison, non du patriotisme. Notre existence est menacée comme la mais ennemi du dehors est la faculté de le menacer. Il y a un grave danger que notre pays ait encore une longue période d'agonie à traverser."

"A moins de changement immédiat dans le ton et les tactiques de certaines gens, il semble que la guerre civile ne peut être évitée que par un miracle. En cas de guerre civile, les Anglais reviendront pour rétablir l'ordre que le peuple aura prouvé ne pouvoir rétablir lui-même."

DEPOSE?

Londres, 10 (S.P.A.) — On di-

WASHINGTON

Une réduction considérable

LE BILL DE LA MARINE POUR 1923 COMPORTE LES CHANGEMENTS APPORTES PAR LA CONFERENCE DU DESARMEMENT.

Washington, 10 (S. P. A.) — Le bill naval de 1923 comportant la proportion cinq-cinq-trois a été rapporté, samedi, à la Chambre. Il s'élève à un total de \$233,223,000, soit \$181,000,000 de moins que l'an dernier. Il reste à demander dans un bill distinct environ soixante millions de dollars, somme à laquelle le département de la marine évalue le coût de l'annulation des contrats pour navires non terminés ou mis de côté.

Voici le résumé du bill:

Le personnel est réduit de 95,000 à 65,000, plus 2,000 aspirants.

Le nombre des officiers est laissé intact, si ce n'est que 389 officiers de réserve, actuellement en service actif, sont congédiés.

Seulement 200 sur les 535 élèves de la première classe d'Annapolis, qui seront diplômés en juin, recevront de l'emploi dans la marine.

254 vaisseaux de caractère divers sont mis de côté.

Dix-huit navires de guerre sont accordés aux Etats-Unis en vertu du traité naval. Le bill réduit le nombre des torpilleurs en service de 278 à 103, autorise 84 sous-marins, tous les croiseurs et navires auxiliaires.

Sur les 67,000 marins, 50,000 seront employés à bord de navires en service.

Bref, le bill cherche à effectuer toutes les réductions rendues possibles par le travail de la conférence et en même temps tient amplement compte de la conservation de la force navale relative américaine.

Si sera intéressant pour le pays de savoir que la Grande-Bretagne n'a autorisé dans ses estimées pour l'an prochain que 98,500 officiers, hommes, marins, étudiants dans les écoles et académies navales. Ce nombre comprend aussi environ 3,000 hommes pour le service des côtes, tandis que le service de nos côtes appartient au Trésor. Il ne comprend pas cependant le personnel aérien, tandis que le bill rapporté contient une clause autorisant 2,700 hommes pour l'aviation.

Il faut ajouter que les chiffres anglais ne comprennent pas environ 7,000 officiers, hommes et marins, entretenus par les gouvernements des Dominions, surtout par l'Australie.

Les premiers crédits du secrétaire Denby demandaient une liste de 90,000 hommes et de 6,000 apprentis.

Pour la Suisse

New-York, 10. — Sir Robert Borden, ex-premier ministre du Canada, était à bord du navire Rotterdam qui fera escale à Boulogne et à Plymouth. Il va assister à la réunion du tribunal d'arbitrage à Lausanne, Suisse, convoqué pour régler une dispute sur la possession des territoires à pétrole du Pérou.

Chez les arpenteurs

Québec, 10 (S.P.C.) — A la réunion de la Corporation des arpenteurs de Québec, tenue ici, samedi soir, les résultats des récents examens ont été annoncés. Eugène Lapointe, de la Baie-St-Paul, et Arthur Massé, de St-Pascal, ont réussi sur tous les sujets. Les examinateurs étaient: P. J. Jones, Arthur Smith, A. Tremblay et D. W. Mill.

Le langage de nos adversaires, déclare M. Collins, est celui de la trahison, non du patriotisme. Notre existence est menacée comme la mais ennemi du dehors est la faculté de le menacer. Il y a un grave danger que notre pays ait encore une longue période d'agonie à traverser."

"A moins de changement immédiat dans le ton et les tactiques de certaines gens, il semble que la guerre civile ne peut être évitée que par un miracle. En cas de guerre civile, les Anglais reviendront pour rétablir l'ordre que le peuple aura prouvé ne pouvoir rétablir lui-même."

DEPOSE?

Londres, 10 (S.P.A.) — On di-

CONFERENCE DE GENES

Discussions préliminaires

LES REPRESENTANTS DES PRINCIPALES NATIONS DU MONDE DEFINISSENT LA PROCEDURE A SUIVRE. — LE NOMBRE DE DELEGUES.

Gènes, 10. (S.P.A.) — Le premier ministre Lloyd George et sir Laming Worthington-Evans, pour l'Angleterre; MM. Louis Barthou et Camille Barrère, pour la France; le baron Hayashi et le vicomte Ishii, pour le Japon; le premier ministre Theunis et M. Jaspars, pour la Belgique; le premier ministre Facta et signor Schanser, pour l'Italie, se sont réunis hier matin et hier après-midi pour débattre la procédure de la conférence économique.

L'attitude des alliés sur les principales questions a été arrêtée. Les cinq pays, qui ont invité les autres à Gènes, seront représentés par cinq délégués; le même privilège est accordé à l'Allemagne et à la Russie, à cause de leur nombreuse population et de leur importance politique. Tous les autres pays n'auront que deux délégués.

Des discours seront prononcés à l'ouverture de la conférence aujourd'hui, par le premier ministre Facta, en italien; le premier ministre Lloyd George, en anglais; M. Barthou, en français. Les chefs alliés alimenteront à limiter le nombre de discours afin d'abréger les procédures de début, mais il n'a pas encore été décidé s'ils pouvaient limiter les discours aux représentants de ces pays.

La réunion d'ouverture se terminera par la formation de plusieurs commissions.

Il existe une grande divergence d'opinion au sujet de la création de la commission russe. Les Alliés désirent que seules l'Angleterre, la France, l'Italie, l'Allemagne et la Russie y soient représentées afin d'agir plus rapidement. Le Japon, l'Entente ne sont pas contentes de la suggestion, et prétendent que leurs relations avec la Russie sont plus importantes que celles de plusieurs pays alliés, à cause des traités de frontières conclus avec le gouvernement soviétique.

Les préliminaires de l'ouverture de la conférence auxquels a été consacré une grande partie de la journée d'hier ont parfaitement démontré que toutes les nations, grandes et petites, font leur compte à la Russie, tout en ne voulant pas que la chose paraisse trop. Par conséquent, les Russes semblent occuper une position privilégiée. Tout dépendra de la façon dont ils manipuleront leurs pièces pour être admis au conseil des nations comme représentants de l'Etat russe.

Les délégués alliés ont déjà tenu deux longues séances qui ont été marquées par quelques vives réparties entre M. Lloyd George et M. Louis Barthou, représentant de la France, et la fixation d'un programme. La nomination des commissions comme à la conférence de Washington a été préparée.

Elles seront composées de représentants de toutes les nations et nommeront des sous-commissions, dont les membres appartiendront aux nations qui ont un intérêt particulier dans le côté économique particulier étudié par la sous-commission. Les délégués français ont annoncé qu'un accord complet existait entre la Grande-Bretagne et la France sur les principales questions.

La séance d'inauguration d'aujourd'hui sera consacrée à des discours académiques. Trente-quatre Etats et trois continents seront représentés. La Turquie est la seule puissance européenne qui ne sera pas représentée. L'Entente repugnant à admettre les représentants du sultan ou de Mustapha Kemal-pacha, chef nationaliste, et sur cette question se livra probablement une des grandes luttes que la Russie soviétique suscitera à la conférence, vu qu'elle a conclu plusieurs traités avec Kemal-pacha et insiste pour que ce gouvernement soit reconnu comme officiel dans le domaine turc en Europe et en Asie.

La Russie soviétique et le Japon parleront pour l'Asie, le Canada représentera l'Amérique du Nord et la délégation sud-africaine parlera au nom du grand continent noir. L'Amérique du Sud est la seule grande partie du monde sans représentation.

Le premier ministre italien, signor Facta, lira un message du roi Victor-Emmanuel à la séance d'ouverture. Le roi y exprime l'espoir que la conférence obtiendra un succès complet en restaurant les conditions normales en Europe. Il n'est pas hors de probabilité que le roi vienne à Gènes à une date prochaine, pour offrir personnellement ses vœux aux délégués.

La reconnaissance de la Russie est une question prédominante à la conférence de Gènes et sera probablement le premier sujet de discussion. Le débat commencera et finira sur la Russie dont les 150,000,000 d'habitants et le territoire comprenant une grande partie de la surface du globe mettent dans l'ombre les petits Etats qui composent la masse des représentants à Gènes.

La résolution adoptée par le conseil suprême à Cannes, le 6 janvier, annonçant que des mesures seraient prises pour la reconstruction économique du centre de l'Europe afin de restaurer le commerce international et développer les ressources de tous les pays, ce qui comprend clairement la Russie.

Le programme qui fut plus tard arrêté suivant cette résolution traite superficiellement des questions financières et commerciales et semble impossible à discuter sans débattre les problèmes politiques fondamentaux. L'article premier du programme a trait à l'examen des meilleures méthodes pour exécuter les principes contenus dans la résolution adoptée à Cannes par le conseil suprême le 6 janvier.

Nos navires

Halifax, 10. — Le croiseur léger Aurora, les destroyers Patriot et Patricia ainsi que les sous-marins 14 et 15 sont attendus à Halifax au cours de la journée de mercredi.

TRIBUNAUX CIVILS

UNE DETTE DE FOURRURES

LA "CANADIAN FUR AUCTION SALES" OBTIENT UNE RECLAMATION DE \$7,373.

Le juge McLennan a rendu jugement, il y a quelques temps, dans une cause de la Canadian Fur Auction Sales Company contre Lorne Schwartz et Compagnie.

La demanderesse réclamait une somme de \$15,626.34, comme dette sur des ventes à l'enchère entreprises pour le compte des défendeurs.

Lorne Schwartz et Cie avaient envoyé à la Canadian Fur Auction Sales Company, un certain nombre de fourrures sur lequel cette dernière leur a avancé la somme de \$14,000. Les fourrures vendues en partie n'ont pas rapporté suffisamment pour rembourser la Canadian Fur Auction Sales Company de ses avances, et elle a réclamé une somme de \$14,000, à ses clients. Lorne Schwartz et Cie ont refusé ou négligé de le faire. Ce que voyant, la demanderesse a vendu le reste des fourrures. Toutefois, la vente n'a pu éteindre entièrement la dette et a laissé une dette en souffrance de \$8,242, que la compagnie de demanderesse a réclamée. Les défendeurs ont rétorqué que la demanderesse avait brisé le contrat en vendant ainsi le reste des fourrures.

La cour a décidé que la demanderesse avait agi selon toutes les formalités requises et que la prétention émise par les défendeurs qu'ils auraient offert de payer n'a pas été prouvée en quoi que ce soit. En conséquence, le juge a condamné les défendeurs à payer à la Canadian Fur Auction Sales Company, la somme de \$7,373.

UN LEGS DU

Le juge Mercier a condamné samedi J.-A. Champoux à payer en sa qualité d'exécuteur testamentaire de la succession de sa femme Ada Gadoury, une somme de cent cents dollars à son beau-frère, L.-P. Gadoury.

La testatrice avait légué à son frère, une somme de cinq cents dollars. M. Gadoury l'a réclamée au bout d'un certain temps, puis il a pris des procédures pour la recouvrer. Le défendeur a rétorqué que la succession n'ayant pas encore été dépeçée, l'action du demandeur était prématurée.

Le juge a trouvé que le défendeur ne s'était pas précipité hâté à accomplir les volontés dernières de sa femme, en cette occasion, étant donné que le legs ne souffrait aucun doute et que le défendeur avait suffisamment d'argent pour ce faire. Il l'a condamné en conséquence à payer la somme de cinq cents dollars et les frais de l'action.

Le juge a trouvé que le défendeur ne s'était pas précipité hâté à accomplir les volontés dernières de sa femme, en cette occasion, étant donné que le legs ne souffrait aucun doute et que le défendeur avait suffisamment d'argent pour ce faire. Il l'a condamné en conséquence à payer la somme de cinq cents dollars et les frais de l'action.

Le juge a trouvé que le défendeur ne s'était pas précipité hâté à accomplir les volontés dernières de sa femme, en cette occasion, étant donné que le legs ne souffrait aucun doute et que le défendeur avait suffisamment d'argent pour ce faire. Il l'a condamné en conséquence à payer la somme de cinq cents dollars et les frais de l'action.

Le juge a trouvé que le défendeur ne s'était pas précipité hâté à accomplir les volontés dernières de sa femme, en cette occasion, étant donné que le legs ne souffrait aucun doute et que le défendeur avait suffisamment d'argent pour ce faire. Il l'a condamné en conséquence à payer la somme de cinq cents dollars et les frais de l'action.

Le juge a trouvé que le défendeur ne s'était pas précipité hâté à accomplir les volontés dernières de sa femme, en cette occasion, étant donné que le legs ne souffrait aucun doute et que le défendeur avait suffisamment d'argent pour ce faire. Il l'a condamné en conséquence à payer la somme de cinq cents dollars et les frais de l'action.

Le juge a trouvé que le défendeur ne s'était pas précipité hâté à accomplir les volontés dernières de sa femme, en cette occasion, étant donné que le legs ne souffrait aucun doute et que le défendeur avait suffisamment d'argent pour ce faire. Il l'a condamné en conséquence à payer la somme de cinq cents dollars et les frais de l'action.

Le juge a trouvé que le défendeur ne s'était pas précipité hâté à accomplir les volontés dernières de sa femme, en cette occasion, étant donné que le legs ne souffrait aucun doute et que le défendeur avait suffisamment d'argent pour ce faire. Il l'a condamné en conséquence à payer la somme de cinq cents dollars et les frais de l'action.

Le juge a trouvé que le défendeur ne s'était pas précipité hâté à accomplir les volontés dernières de sa femme, en cette occasion, étant donné que le legs ne souffrait aucun doute et que le défendeur avait suffisamment d'argent pour ce faire. Il l'a condamné en conséquence à payer la somme de cinq cents dollars et les frais de l'action.

Le juge a trouvé que le défendeur ne s'était pas précipité hâté à accomplir les volontés dernières de sa femme, en cette occasion, étant donné que le legs ne souffrait aucun doute et que le défendeur avait suffisamment d'argent pour ce faire. Il l'a condamné en conséquence à payer la somme de cinq cents dollars et les frais de l'action.

Le juge a trouvé que le défendeur ne s'était pas précipité hâté à accomplir les volontés dernières de sa femme, en cette occasion, étant donné que le legs ne souffrait aucun doute et que le défendeur avait suffisamment d'argent pour ce faire. Il l'a condamné en conséquence à payer la somme de cinq cents dollars et les frais de l'action.

Le juge a trouvé que le défendeur ne s'était pas précipité hâté à accomplir les volontés dernières de sa femme, en cette occasion, étant donné que le legs ne souffrait aucun doute et que le défendeur avait suffisamment d'argent pour ce faire. Il l'a condamné en conséquence à payer la somme de cinq cents dollars et les frais de l'action.

Le juge a trouvé que le défendeur ne s'était pas précipité hâté à accomplir les volontés dernières de sa femme, en cette occasion, étant donné que le legs ne souffrait aucun doute et que le défendeur avait suffisamment d'argent pour ce faire. Il l'a condamné en conséquence à payer la somme de cinq cents dollars et les frais de l'action.

Le juge a trouvé que le défendeur ne s'était pas précipité hâté à accomplir les volontés dernières de sa femme, en cette occasion, étant donné que le legs ne souffrait aucun doute et que le défendeur avait suffisamment d'argent pour ce faire. Il l'a condamné en conséquence à payer la somme de cinq cents dollars et les frais de l'action.

Le juge a trouvé que le défendeur ne s'était pas précipité hâté à accomplir les volontés dernières de sa femme, en cette occasion, étant donné que le legs ne souffrait aucun doute et que le défendeur avait suffisamment d'argent pour ce faire. Il l'a condamné en conséquence à payer la somme de cinq cents dollars et les frais de l'action.

Le juge a trouvé que le défendeur ne s'était pas précipité hâté à accomplir les volontés dernières de sa femme, en cette occasion, étant donné que le legs ne souffrait aucun doute et que le défendeur avait suffisamment d'argent pour ce faire. Il l'a condamné en conséquence à payer la somme de cinq cents dollars et les frais de l'action.

Le juge a trouvé que le défendeur ne s'était pas précipité hâté à accomplir les volontés dernières de sa femme, en cette occasion, étant donné que le legs ne souffrait aucun doute et que le défendeur avait suffisamment d'argent pour ce faire. Il l'a condamné en conséquence à payer la somme de cinq cents dollars et les frais de l'action.

Le juge a trouvé que le défendeur ne s'était pas précipité hâté à accomplir les volontés dernières de sa femme, en cette occasion, étant donné que le legs ne souffrait aucun doute et que le défendeur avait suffisamment d'argent pour ce faire. Il l'a condamné en conséquence à payer la somme de cinq cents dollars et les frais de l'action.

Le juge a trouvé que le défendeur ne s'était pas précipité hâté à accomplir les volontés dernières de sa femme, en cette occasion, étant donné que le legs ne souffrait aucun doute et que le défendeur avait suffisamment d'argent pour ce faire. Il l'a condamné en conséquence à payer la somme de cinq cents dollars et les frais de l'action.

Le juge a trouvé que le défendeur ne s'était pas précipité hâté à accomplir les volontés dernières de sa femme, en cette occasion, étant donné que le legs ne souffrait aucun doute et que le défendeur avait suffisamment d'argent pour ce faire. Il l'a condamné en conséquence à payer la somme de cinq cents dollars et les frais de l'action.

Le juge a trouvé que le défendeur ne s'était pas précipité hâté à accomplir les volontés dernières de sa femme, en cette occasion, étant donné que le legs ne souffrait aucun doute et que le défendeur avait suffisamment d'argent pour ce faire. Il l'a condamné en conséquence à payer la somme de cinq cents dollars et les frais de l'action.

Le juge a trouvé que le défendeur ne s'était pas précipité hâté à accomplir les volontés dernières de sa femme, en cette occasion, étant donné que le legs ne souffrait aucun doute et que le défendeur avait suffisamment d'argent pour ce faire. Il l'a condamné en conséquence à payer la somme de cinq cents dollars et les frais de l'action.

TELEPHONE EST 8000

1868-1922

1868-1922

54^{ME} ANNEVERSAIRE Dupuis Frères

ROBES Pour la Première Communion

ROBES en voile de belle qualité; garniture de broderie et de dentelle; âge 4 à 7 ans. Prix

3.98

ROBES blanches en organdi, pour fillettes de 5 à 8 ans; garniture de dentelle et de ruban. Prix

5.98

ROBES LAVABLES en guinget de fantaisie plaid, à rayure ou à carreau; nouveaux modèles avec poches et ceinture. Age 6 à 12 ans. Rég. 2.98, pour

1.98

—Au premier.

CONFECTION pour Garçons



PALETOTS DE DEMI-SAISON POUR GARÇONS DE 3 à 8 ANS

Modèle Reefer, avec boutons de fantaisie et ornement sur la manche: Cheviote bleu marin 5.00 Serge Irlandaise bleu marin tout laine 7.50 Tweed Homespun gris foncé tout laine 9.00

GRAND CHOIX DE COMPLETS DE PREMIERE COMMUNION POUR GARÇONNETS

—Au premier.

—Au premier.

—Au premier.

—Au premier.

—Au premier.

—Au premier.

—Au premier.

—Au premier.

—Au premier.

—Au premier.

—Au premier.

—Au premier.

—Au premier.

—Au premier.

—Au premier.

—Au premier.

—Au premier.

—Au premier.

—Au premier.

—Au premier.

—Au premier.

—Au premier.

—Au premier.

—Au premier.

—Au premier.

—Au premier.

—Au premier.

—Au premier.

—Au premier.

—Au premier.

—Au premier.

—Au premier.

—Au premier.

—Au premier.

—Au premier.

—Au premier.

—Au premier.

—Au premier.

—Au premier.

—Au premier.

—Au premier.

—Au premier.

—Au premier.

—Au premier.

—Au premier.

—Au premier.

BAS

BAS (seconds), en fine soie, pour dames; haut de jambes très élastique; nuances: gris, blanc, noir, sable, mastic, champagne, etc. Pointures: 8 1/2 à 10. La paire

.79

BAS en fil de Lille, uni, pour dames; nuances: brun foncé, noir, blanc et bleu marin. Pointure 8 1/2 à 10. La paire

.39

—Au rez-de-chaussée.

—Au rez-de-chaussée.

—Au rez-de-chaussée.

—Au rez-de-chaussée.

—Au rez-de-chaussée.

—Au rez-de-chaussée.

—Au rez-de-chaussée.

—Au rez-de-chaussée.

—Au rez-de-chaussée.

—Au rez-de-chaussée.

—Au rez-de-chaussée.

—Au rez-de-chaussée.

—Au rez-de-chaussée.

—Au rez-de-chaussée.

—Au rez-de-chaussée.

—Au rez-de-chaussée.

—Au rez-de-chaussée.

—Au rez-de-chaussée.

—Au rez-de-chauss